

L'équitation loisir



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE TOURISME ÉQUESTRE
DES HAUTES ALPES



CDTE 05

□ RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

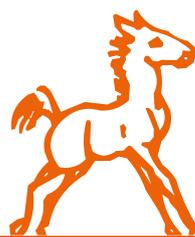
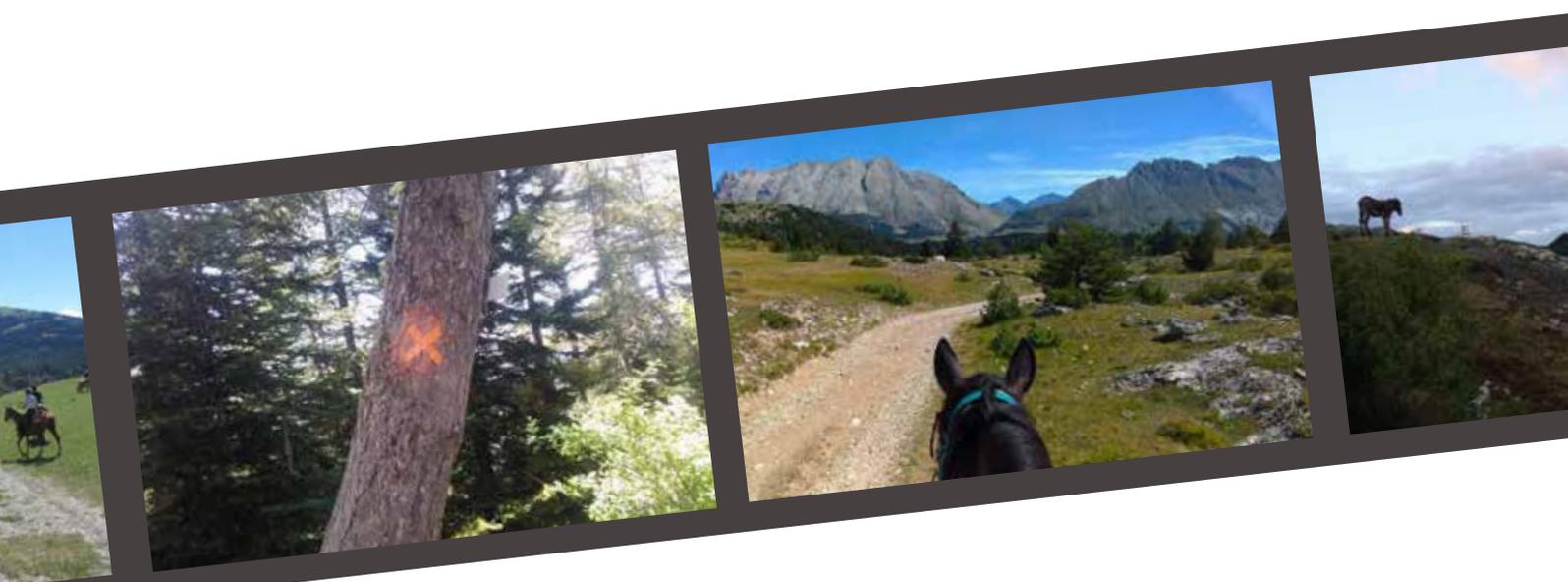




TABLE DES MATIÈRES

L'équitation en France en 2021	3
Le CDTE 05	4
Actions réalisées en 2021	5
Itinéraires	5
Hébergements	5
La Route Napoléon à Cheval® (135 km)	5
Tour du Devoluy (95 km)	6
Buëch-Dévoluy en attelage	6
L'Essentiel du Queyras (110 km)	6
Le Grand Tour du Queyras (168 km)	7
Des projets dans le Guillestrois	8
Les itinérances du Champsaur-Valgaudemar (208 km)	9
Les Balcons de Serre-Ponçon	9
Le Tour du Grand Gapençais	10
Autres itinéraires	11
Communication	12
Manifestations	13
La Chevauchée 05, édition 2021	13
La Virée Rose	13
Vie du comité	15
Étude de la filière Cheval	15
Formation du CEFTER PACA	16
Assises des territoires	17
Les licences 2021	17
Dans le département	17
En région	19
Les finances	19
Zoom sur les recettes	19
Répartition des dépenses	20
Contributions volontaires	21
Bilan au 31 août 2021	22
Compte de résultat du 01/09/2020 au 31/08/2021	23
Actions à mettre en place en 2022	24
Itinéraires	24
Communication	24
Manifestations	24
Vie du comité	25
Budget prévisionnel	26
2021-2025	27
Annexe : étude de la filière Cheval 2021	27





➤ L'ÉQUITATION EN FRANCE EN 2021

- 665 873 licenciés à la Fédération Française d'Équitation (+64 707 par rapport à 2020), dont 42 144 en PACA (+ 4 142 par rapport à 2020).
- 9 890 structures équestres (+ 124 par rapport à 2020), dont 363 labellisées « Centre de Tourisme équestre » (+ 18 par rapport à 2020).
- La FFE est au 3^e rang des fédérations olympiques françaises en nombre de licenciés (après le football et le tennis) et la 1^{re} féminine.
- **2,2 millions** de personnes montent à cheval ou à poney et la très grande majorité (+ de 70 %) pratique l'équitation **pour le plaisir**. (TNS SOFRES, enquête de 2007).
- **14 millions de Français** souhaiteraient monter à cheval et **70 %** d'entre eux voudraient le faire **à l'occasion d'une balade ou d'une randonnée**. (TNS SOFRES, enquête de 2007).
- La France est la première nation de tourisme équestre.
- **71 452 cavaliers ont fléché leur licence tourisme équestre en 2021 (+ 3 404 par rapport à 2020), mais en réalité, près d'un million de personnes pratiqueraient le tourisme équestre (une grande partie n'étant pas adhérente de la FFE).**
- Le tourisme équestre génère **1,15 milliard d'euros** toutes dépenses confondues (autant que les remontées mécaniques). (Source : enquête FFE menée par M. Bouhaouala 2004).
- Cette filière représente **6 000 emplois**.

⊕ Le tourisme équestre dans les Hautes-Alpes en 2021

- 1 752 cavaliers licenciés (+196 par rapport à 2020) dont 589 fléchés tourisme équestre.
- 2^e activité encadrée estivale du département.
- 47 structures équestres.
- 5 labellisées Tourisme équestre.
- 2 associations de randonneurs.





LE CDTE 05

⊕ Identification



**Comité Départemental de Tourisme Equestre des
Hautes-Alpes**

Lieu dit Bastonne, 05110 Lardier et Valença

Affilié à la Fédération Française d'Equitation



cdte05@ffe.com

www.cdte05.ffe.com

[www.facebook.com/
CDTE05](https://www.facebook.com/CDTE05)

Le comité a été créé le 15 juillet 1963. Le renouvellement de son comité directeur s'est effectué le 16 mai 2018, après l'assemblée générale électorale du 26 janvier 2018.

⊕ Objectifs du CDTE 05

Les principaux objectifs du comité départemental de tourisme équestre :

- > Développer le goût et la pratique du tourisme équestre.
- > Défendre les chemins et sentiers et leur libre utilisation.
- > Créer des itinéraires et des randonnées équestres et organiser leurs relais d'étape.
- > Développer toutes les actions en faveur de l'environnement et de sa protection.
- > Participer aux actions de développement économique et touristique dans le cadre de l'aménagement du territoire.





ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

Une année très productive pour le CDTE 05 sur le terrain avec de grands projets finalisés. Une autre nouveauté est l'embauche d'un salarié à mi-temps pour réaliser un audit du monde équestre dans les Hautes-Alpes.

Entre mesures sanitaires et planning chargé, le CDTE n'a pu organiser d'événements malgré le gros travail réalisé pour les mettre en place.

Une année placée sous le signe du grand air, des rencontres enfin possibles et de nouveautés dans la réflexion à long terme de notre rôle sur le territoire.

Enfin, une ombre au tableau reste les finances de notre comité qui peinent à sortir du négatif et remettent en question l'existence à long terme de notre association.

⊕ Itinéraires

Créer un maillage d'itinéraires équestres sur le département : telle est la mission du CDTE. Faire des Hautes-Alpes une destination cavalière, redynamiser le tourisme et induire de nouvelles retombées économiques : des objectifs clés en adéquation avec le schéma de développement touristique du département.

Hébergements

Impliquer au quotidien les hébergeurs équestres afin de créer un lien de confiance entre eux et les cavaliers. Les nouveaux relais bénéficient d'une visite sur site et d'un accompagnement personnalisé du CDTE pour comprendre les enjeux liés à l'accueil équestre et appliquer ces besoins à leur structure.

5 nouveaux hébergeurs ont signé la charte sur les territoires du Laragnais, du Queyras et de l'Embrunais, ce qui monte à 71 le nombre de relais cavaliers dans les Hautes-Alpes.

- Visite et accompagnement d'hébergements.
- Mise à jour des cartes des hébergements du site internet du CDTE et du Comité Régional de Tourisme équestre (CRTE) région Sud (PACA) et de la base de données en ligne Fichit.
- Réalisation d'une prestation pour le compte de l'association Route Napoléon à cheval : audit et sensibilisation de 20 hébergements sur l'itinéraire et création de contenus pour leur référencement.
- Publications Facebook à chaque nouvelle arrivée d'hébergeur.

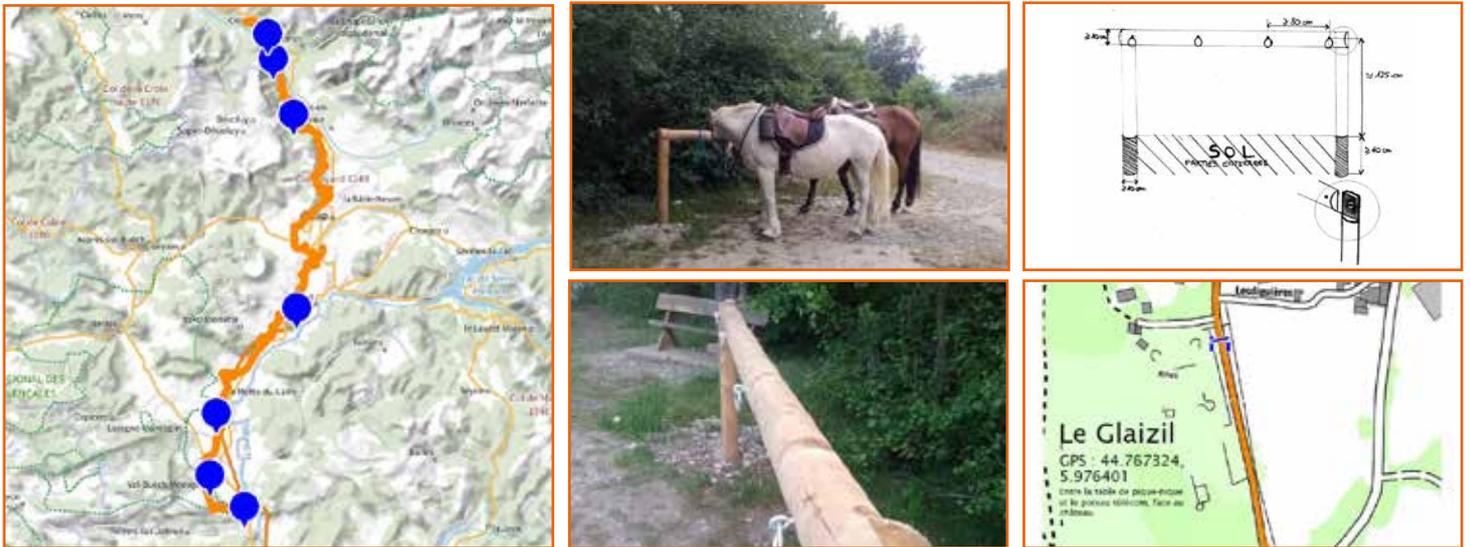
La Route Napoléon à Cheval® (135 km)

Outre l'audit réalisé dans le cadre des hébergements, la Route Napoléon à Cheval s'est vue habillée de barres d'attache toutes neuves.





C'est l'entreprise Brigades Nature qui a réalisé le travail. Celui-ci a été financé en partie par le Conseil Départemental avec l'aide de la plupart des communes ainsi que du CRTE.



Au total, la Route Napoléon à cheval propose 7 arrêts pique-nique le long de l'itinéraire.

Tour du Devoluy (95 km)

En 2021, le balisage et le petit entretien ont été vérifiés par un baliseur officiel. Des compléments de repérages sont prévus pour 2022 pour établir des liaisons (avec le Buëch par le col de Lauteret, avec Céüze et le Tour du Grand Gapençais, avec l'Isère par Saint-Didier et Corps..) et des extensions (cascade de Saute-Aure et Beaudinard).

La communauté de communes va travailler à l'ajout de signalétiques pour ce tour, notamment au Collet du Tat.

Le tout fera l'objet d'une seule délibération courant 2022.

L'Essentiel du Queyras (110 km)



Entièrement balisé, collecté et mis en ligne sur Geotrek, l'Essentiel du Queyras est prêt à accueillir les cavaliers !



Le Tour du Queyras à cheval : le fléchage terminé



Bernard, le président du Comité départemental du tourisme équestre, et Valérie, la technicienne "balisage", ont balisé parcours. Photo Le DL/Valérie CAUVIN

Pour ceux qui connaissent, c'est une évidence de se repérer et de suivre son chemin d'une vallée à l'autre. Mais ce n'est pas forcément évident pour ceux qui entreprennent le tour du Queyras à cheval. Le Tour existait mais il n'était pas fléché, ce qui ne rendait pas le parcours des plus identifiable. C'est à présent chose faite. Pour que le séjour équestre soit le plus agréable possible, deux personnes du Comité départemental du tourisme équestre viennent de réaliser le balisage complet du tour du Queyras à cheval. Profitant des belles journées de cet automne, c'est à pied que Bernard, le président actuel, et Valérie, la technicienne "ba-

lisage", ont fait le parcours comme pour de vrai. Armés de pinceaux, de peintures, et de scotch. Ils sont allés de pylônes en pylônes, marquer de flèche orange le parcours à suivre. Ils ont débuté par Ceillac, puis Saint-Véran, Molines, Aiguilles, Abriès-L'Echlap, Ristolas, Valpréveyre, le Roux, Abriès, Aiguilles, Souliers, lac de Roue, Château-Queyras avant de revenir à Ceillac. De quoi offrir de jolies balades aux cavaliers, qui n'auront plus qu'à suivre ce tout nouveau traçage pour découvrir le Queyras du haut de leur monture.

Toutes les informations sont mises en ligne sur le site du CDTE.

Au cœur du territoire, cet itinéraire propose un tour Ceillac/Ceillac en 5 jours.

Les bénévoles baliseurs ont travaillé d'arrache-pied durant l'été et celui-ci est entièrement jalonné de peinture orange.

Ce tour, réservé aux cavaliers et montures aguerris, présente des passages techniques nécessitant une bonne maîtrise de la randonnée. En échange, les randonneurs entraînés profiteront de panoramas exceptionnels, du patrimoine montagnard et de la gastronomie locale.

La grande notoriété du Queyras reste un point faible pour réserver sa randonnée. En effet, les hébergements sont très vite complets et ce secteur de montagne ne permet pas d'accueillir beaucoup de chevaux à la fois (terrain). Espérons que dans le futur, d'autres hébergements voient le jour.

Dès que les travaux demandés seront contrôlés, nous baliserons le Grand Tour du Queyras qui permettra d'éviter d'emprunter les gorges du Guil et les lacets des routes de montagne avec un véhicule tracté.

Le Grand Tour du Queyras (168 km)

Pour ce grand tour en 7 étapes, 3 accès sont possibles depuis le Guillestrois dont deux, nécessitaient des travaux :

- > un accès depuis Eygliers ou Montdauphin par Guillestre qui rejoint Ceillac,
- > un accès au refuge de Furfande, depuis Eygliers, par le bord de Durance puis le sentier des thurifères de Saint-Crépin, le lac du Lauzet et le col Saint-Antoine,
- > un accès au refuge de Furfande, depuis Montdauphin, par Gros et le col Garnier.

L'équipe de la communauté de communes du Guillestrois-Queyras est intervenue cet été au col Saint-Antoine et col Garnier pour concasser une dalle glissante et rétablir l'assiette du sentier. Une seconde intervention sera certainement nécessaire au printemps 2022, au moins pour vérifier l'état des travaux après l'hiver.



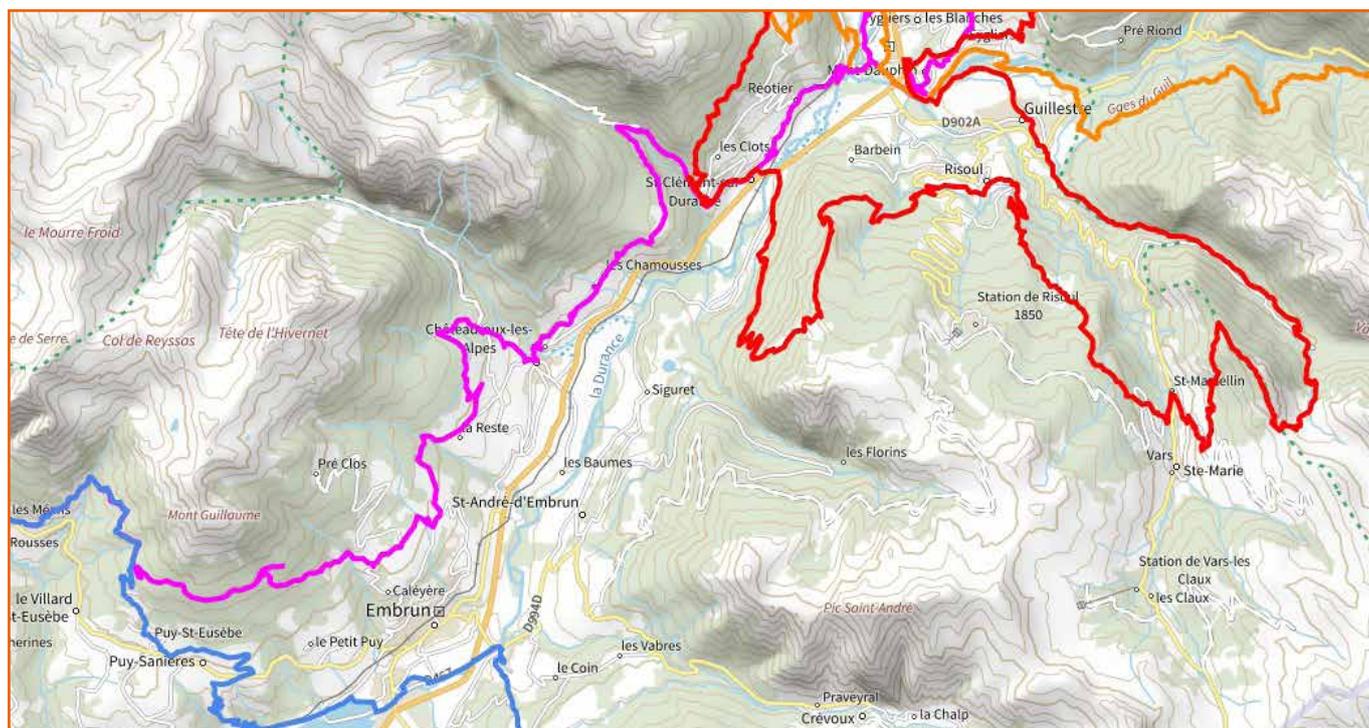
Concernant la traversée du torrent de la Valette dont les grosses roches ne permettaient pas le passage, la communauté de communes a prévu d'améliorer les rampes d'accès, enlever les ferrailles et garder un passage à gué pour le printemps 2022.



De gauche à droite : dalle au col Saint-Antoine, assiette du col Garnier et traversée du torrent de la Valette.

Grâce à l'excellent travail de tous les acteurs, ce tour pourra être balisé et présent sur Geotrek en 2022 !

Des projets dans le Guillestrois



En bleu : les Balcons de Serre-Ponçon, en orange : le Grand Tour du Queyras et la boucle du Guillestrois, en rose : la Route d'Artagnan une journée à Chanteloube et en rouge : le GR de Pays Tour du Guillestrois.

En prévision de la Chevauchée 2021, la boucle du Guillestrois, longtemps à l'état de projet, a été repérée et collectée en même temps que le tracé de la Route d'Artagnan.





Un repérage est prévu également dans le secteur Vars-Risoul-Crévoux-Les Orres pour proposer un tour du Guillestrois à l'instar du nouveau GR de Pays, car il n'y avait rien dans ce secteur « montagne ». Cela permettra également de faire la liaison avec les Balcons de Serre-Ponçon plus en hauteur que la Route d'Artagnan.

Les délibérations à demander sont donc en attente de l'entièreté du repérage.

Les itinérances du Champsaur-Valgaudemar (208 km)

Les 3 itinéraires (7 jours, 3 jours et 2 jours) sont entrés sur Geotrek et visibles sur Alpesrando.net et Grand-tour-ecrins.fr. Grâce aux passerelles numériques entre les différentes applications des acteurs des sports de nature, ces trois itinéraires ont été rentrés une seule fois et apparaissent sur deux portails grand public.

Un bon exemple de travail collaboratif entre le CDTE 05, le parc national des Écrins et le Conseil Départemental.

Il manque toujours l'engagement de la communauté de communes pour assurer la pérennité de l'itinéraire.

Le Tour du Champsaur-Valgaudemar a été emprunté cet été par un grand groupe de cavaliers qui nous ont fait des retours élogieux.



Les plateformes Geotrek des Hautes-Alpes communiquent entre elles.

Les Balcons de Serre-Ponçon

Proposé en 7 jours, cet itinéraire permet d'apprécier les splendides forêts de l'Ubaye, de Boscodon et de l'Avance, les paysages de montagnes du pays Cathurige et de l'Embrunais ainsi que les alpages ensoleillés des Orres et du Morgon, tantôt sur les pistes forestières, tantôt sur des sentiers abrupts ou en balcon.

Entièrement repéré entre 2019 et 2021, le tour est faisable avec hébergements au départ de Pontis (seul endroit où l'étape n'est pas possible). La communauté de communes de Serre-Ponçon a délibéré favorablement à la création de l'itinéraire en 2021.





Des travaux vont être demandés aux Alpes-de-Haute-Provence afin de contourner les tunnels du Lauzet-sur-Ubaye. Également collecté numériquement, ce tour sera balisé et saisi sur Geotrek en 2022.

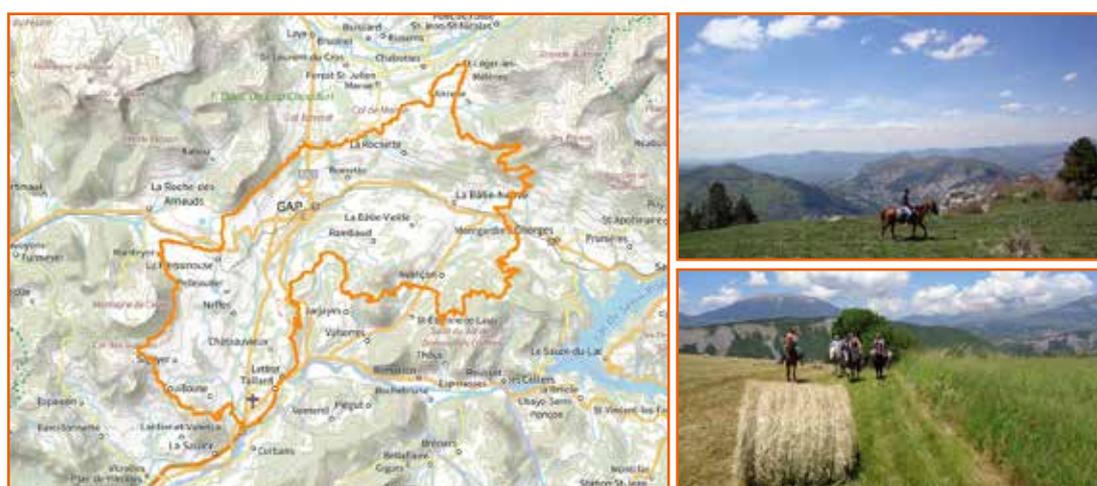


Les Balcons de Serre-Ponçon seront mis en lumière lors de la Chevauchée 2022.

Le Tour du Grand Gapençais

Le projet de cette chevauchée a été de nombreuses fois entamé, mais n'a jamais pu être finalisé. Les traces et la liste des hébergements dataient de 2014. Celui-ci a donc été entièrement repéré en 2021 et a pu même bénéficier de certaines améliorations. Il reste un souci d'hébergement manquant dans l'Avance.

Le travail de rédaction pour les descriptifs étapes sera fait cet hiver. Les demandes de délibérations seront entamées pour 2022 et incluront une boucle sur Céüse et une liaison avec les Balcons de Serre-Ponçon.





Autres itinéraires

Haut-Buëch en attelage

Les repérages pour des boucles d'attelage dans le secteur de La Faurie n'ont pas porté leurs fruits (2 itinéraires pourront être exploitables sur 5, trop de dénivelés et barrière ONF infranchissables). Ceux-ci ont permis d'avancer sur l'audit de la boucle nord du Buëch et la liaison Buëch/Dévoluy par le col de Lauteret.

Chanteloube

La boucle reste en attente de l'autorisation de passage du SMADESEP (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre Ponçon). Néanmoins, elle est faisable en l'état, car il y a déjà de la signalétique à chaque carrefour. Cette boucle de 8 km seulement mérite tout de même sa place dans le schéma des itinéraires équestre du département, ne serait-ce que pour permettre les liaisons vers Chorges et la vallée de l'Avance.

Route Européenne d'Artagnan

Le repérage avance bien, la priorité sera de rechercher des hébergements pour articuler les étapes.

Les itinérances du Sisteronnais-Buëch

Après avoir réalisé un audit sur la 1^{re} boucle intitulée « Entre village et saveurs du terroir » en 2020 (230 heures salariées et 3333 km parcourus), la communauté de communes du Sisteronnais-Buëch n'a pas fait de retours concrets.

En l'absence de financements, le CDTE suspend son audit sur le territoire.

Tour de l'Avance

Le balisage a été entièrement rafraîchi cette année grâce à la participation financière de la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance.



Le Tour de l'Avance et son charme irrésistible au printemps.



⊕ Communication

Condition indispensable de développement et de contact, la communication est un des axes centraux développés par le comité. Le but : informer les cavaliers, sensibiliser les néophytes, promouvoir les structures proposant du tourisme équestre, être considéré par les élus locaux, élargir le réseau...

Sur le net

Le site internet du CDTE est mis à la disposition des structures équestres de France par la FFE. Il est gratuit et administrable entièrement dans son contenu. Après sa refonte en 2014, il rassemble l'ensemble des informations nécessaires à un cavalier randonneur.

- Alimentation de la page Facebook du CDTE 05 : actualités des centres équestres, albums photo d'événements, articles de presse, idées d'itinéraires, photos alléchantes de reconnaissances en cours, nouveaux hébergeurs affiliés, etc.
- Alimentation des actus des Hautes-Alpes sur le site du CRTE région Sud, ajout des balades, stages et randonnées communiqués par les centres équestres.
- Mise à jour quotidienne des informations sur le site du CDTE, notamment de l'agenda.



Les trois outils web principaux du CDTE.

Statistiques du site du CDTE :

Le site internet reste très consulté avec une moyenne de 605 visiteurs par mois sur un an. Il n'atteint pas les records de l'année dernière, mais reste stable.

Sur les stands

Un coup dur cette année pour notre communication avec l'annulation de salon du Cheval à Avignon.



⊕ Manifestations

Communications de « terrain », les manifestations permettent d'établir un contact direct entre l'équipe du CDTE et les pratiquants. Les manifestations favorisent le développement touristique des communes concernées, elles mettent en valeur les ressources naturelles et patrimoniales du département.

Elles sont un atout indispensable pour découvrir les Hautes-Alpes à cheval, elles ouvrent les portes du département aux cavaliers d'ailleurs et renforcent l'image positive du tourisme équestre.

Une année 2021 très amère en termes de manifestations, car elles ont toutes été annulées notamment le Ride and Fun déjà prévu et annulé en 2020.

Le bon côté des choses c'est que tous ont bénéficié de repérages, traces et descriptions, ce qui ne sera plus à faire pour 2022.

La Chevauchée 05, édition 2021

Pour sa 7^e édition, le CDTE 05 avait prévu 3 jours dans le Guillestrois où le Guil et la Durance bouillonnaient de recevoir les participants.

L'équipe a rencontré des difficultés à organiser la Chevauchée de cette année : entre l'inadéquation des hébergements à Freissinières où nous devons nous arrêter deux nuits et le manque de soutien des prestataires et acteurs locaux, il a été préférable de l'annuler.

Peut-être qu'il faudra revoir à l'avenir la périodicité des Chevauchées, car elle est très courte et prend beaucoup de temps salarié.

Le CDTE n'est pas un organisateur de séjours. La Chevauchée 05 doit rester un événement qui met les phares sur l'un de nos itinéraires, qui montre la qualité de notre travail, fait travailler les hébergeurs étape qui ont signé la charte, met en valeur les communes qui ont donné leur autorisation, permet d'avoir des photos des cavaliers sur le tracé, teste l'itinéraire en réel, etc.

Il ne faut donc pas se précipiter et annuler si la proposition n'est pas gage de qualité.

La Virée Rose

Afin de garder un « rendez-vous », plusieurs projets à la journée ont été abordés en réunion. C'est une rando « octobre rose » dont le montant de l'engagement aurait été versé en faveur du dépistage du cancer du sein. Ainsi est née : la Virée Rose.

Description de la journée

Départ à 10 h du parking des gorges d'Agnielles, rando d'1 h du parking à l'auberge par une splendide piste. Apéritif et repas convivial (repas unique) à l'auberge, possibilité de faire une petite boucle d'1 h 30 autour de l'auberge. Intervention d'un guide pour découvrir le territoire particulier des gorges d'Agnielles et découverte de l'apiculture.





Retour par la route forestière de Combe Noire (2 h). Les randonnées ne sont pas balisées, mais le CDTE fourni les gpx ainsi que des cartes et descriptif pour la journée du samedi.

Le cancer du sein

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France (1 femme sur 8) et représente la première cause de décès par cancer chez la femme. Il fait l'objet d'un programme national de dépistage organisé afin d'être détecté précocement et d'en réduire la mortalité.

Le CDTE a diffusé bon nombre d'informations sur le dépistage sur son site internet ainsi que sur Facebook.

Annulation tardive

La météo et le manque de participants ont eu raison de cette journée qui sera sûrement reconduite l'année prochaine.

Le comité départemental de tourisme équestre propose

LA VIRÉE ROSE

Rassemblement de cavalières* pour le dépistage du cancer du sein
*cavalliers bienvenus !

SAMEDI 30 OCTOBRE 2021
GORGES D'AGNIELLES

Toutes les infos sur cdte05.ffe.com

CDTE 05
L'ÉQUITATION LOISIR

HAUTES-ALPES
Le cheval
VFE
Véhicules
Équitation

INFOS PRATIQUES

TARIF
35 € la journée
100 % des bénéfices reversés à la ligue contre le cancer.

INSCRIPTIONS
Sur cdte05.ffe.com
ou par SMS au 06 75 16 33 43

ACCÈS
Sur la rd1075 entre Aspres-sur-Buëch et la Faurie

CHEVAUX
Rando non accompagnée,
Venez avec votre compagnon

LA JOURNÉE
3 à 4 h de rando en tout avec cartes et descriptif, apéritif et repas à l'auberge

FORMULE WEEK-END
L'auberge propose de vous accueillir sur 2 ou 3 jours pour randonner autour. Mentionnez-le lors de votre inscription !

Flyer de la Virée Rose.





⊕ Vie du comité

L'équipe du comité est soudée, les bénévoles s'impliquent quotidiennement pour aider les salariées dans leurs tâches et leur travail est indispensable pour faire vivre la structure. Le CDTE se tient informé au maximum des actualités liées à la randonnée, nous nous réunissons le plus possible pour consolider nos relations et instaurer un climat de confiance entre tous.

Étude de la filière Cheval

Suite à des difficultés financières, le CDTE 05 a eu recours au Dispositif d'Accompagnement Local en 2019 afin d'élargir ses actions et ses possibilités.

Après un constat global sur l'inertie de la filière équestre, les départements 04 et 05 sont très similaires. Le 04 mène actuellement une étude pour savoir comment investir dans le Tourisme équestre et, grâce au Département, le CDTE 05 a décidé de mener une étude comparable en embauchant un 3^e salarié pendant 8 mois selon 3 axes :

- Identifier le réseau d'acteurs de la filière équestre du 05.
 - Professionnels indépendants (Maréchaux, vétos, vendeurs, éleveur, bourreleurs, accompagnateurs, etc.).
 - Clubs, centres équestres, refuges et fermes pédagogiques.
 - Hébergeurs.
 - Institutionnels (OTSI, CC, comités...).
 - Secteur médico-social (équithérapie, médiation animale, attelage et handicap...).
 - Secteur agricole (labour, débardages...).
 - Surveillance à cheval ?
 - Randonnée avec ânes, attelage de loisirs...
- Identifier les besoins de chaque acteur afin de structurer le réseau.

Base de travail : entretiens téléphoniques ou en direct avec des acteurs ciblés et compétents ou ayant un regard sur l'organisation de la filière équestre dans les Hautes-Alpes, groupes de travail, comité de pilotage et groupe d'acteurs par territoires, études de Départements voisins ou benchmark d'autres destinations équestres en France.

Réalisation de questionnaires faisant émerger des besoins, des freins, des pistes de réflexion...

- Pistes d'actions.

En termes de positionnement : les Hautes-Alpes dans son intégralité ou l'un ou plusieurs de ses territoires ont-elles une carte à jouer dans la filière équestre ? Si oui avec quel type d'offre et d'organisation ?





Quelle structuration pour la filière et l'offre, quels sont les acteurs qui peuvent avoir un rôle pertinent et investi ? Le souhaitent-ils ?

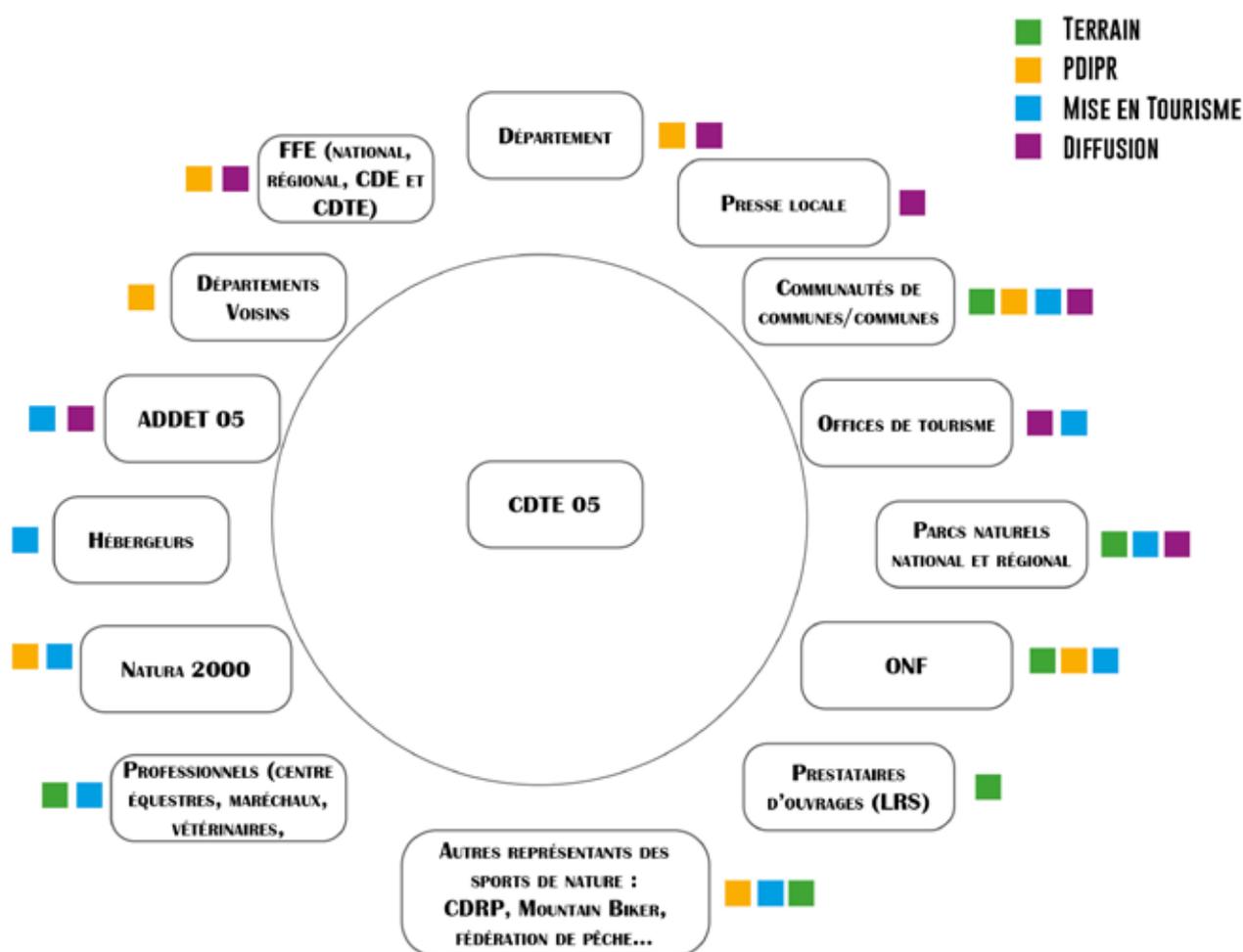
- Organisationnelles
- En termes d'aménagements
- Retour sur expérience de projets déjà montés.
- Émergence de projets de territoires possibles : identifier les leviers possibles
- Étudier des pistes d'actions pour améliorer la visibilité et la valorisation de l'offre cheval départementale, renforcer l'existant ou créer de nouvelles pistes d'actions.

En conclusion pour ces premières réflexions, la mise en place d'un réseau répertoriant tous les professionnels paraît indispensable. La filière est éclatée et cloisonnée. Proposer l'inventaire de tous les acteurs permettrait d'augmenter leur visibilité et de pallier le manque de communication entre eux et les demandeurs.

Pour cela, la création d'une plateforme web correctement référencée et l'animation de celle-ci pourrait être une solution envisageable. Encore faut-il pouvoir la financer.

> Voir étude page 28 : « Organisation de la filière Cheval », état des lieux.

Formation du CEFTER PACA



Un projet qui a permis de faire le point sur tous les acteurs en relation avec le CDTE.





Une rencontre a eu lieu entre le CEFTER et le CDTE 05 pour envisager les bases d'un partenariat.

Le CEFTER souhaite proposer un BPJEPS biquelifiant option initiation poney cheval et option équitation d'extérieur dans l'optique (entre autres) de former des personnes au fait des réalités du tourisme équestre, du PDIPR et des activités pleine nature en général.

Le CDTE agirait sur le pan « pleine nature » en prenant en charge les stagiaires et en les impliquant dans l'aménagement du territoire, dans notre travail et nos missions : recherche de POI par exemple, formation de balisage, événementiel/terrain/numérique, réunions de pilotages avec les com com, relation avec un club pour proposer un produit touristique pertinent (balade œnologique, villages perchés, etc.).

Le CEFTER a déposé un dossier à la région sur le Fond d'innovation pour la formation. Ce projet s'inscrit totalement dans l'actualité avec la reconversion des stations et la structuration des sports de pleine nature.

Assises des territoires

L'équipe du CDTE a participé aux assises des territoires, organisées afin de renforcer la proximité entre les clubs, la Fédération et les comités départementaux et régionaux d'équitation et de tourisme équestre.

L'objectif majeur est d'apporter les services de la Fédération au plus près des besoins de chacun, avec une communication renforcée et une meilleure synergie entre les différents acteurs.

Pour le CDTE 05, c'était une première et l'initiative a été saluée.

Le compte rendu reste nuancé bien que productif, les spécificités du tourisme équestre (notamment les cavaliers et structures qui ne se reconnaissent pas dans le système fédéral) ne sont pas abordées et la présentation peu structurée, notamment sur les temps de parole et l'absence de feuille de route, n'a pas permis d'aborder des sujets bien précis.

C'est toutefois une initiative à reproduire sans modération qui, avec un peu plus de méthode, peut s'avérer être bénéfique pour nos relations et notre travail ensemble.

LES LICENCES 2021

Dans le département

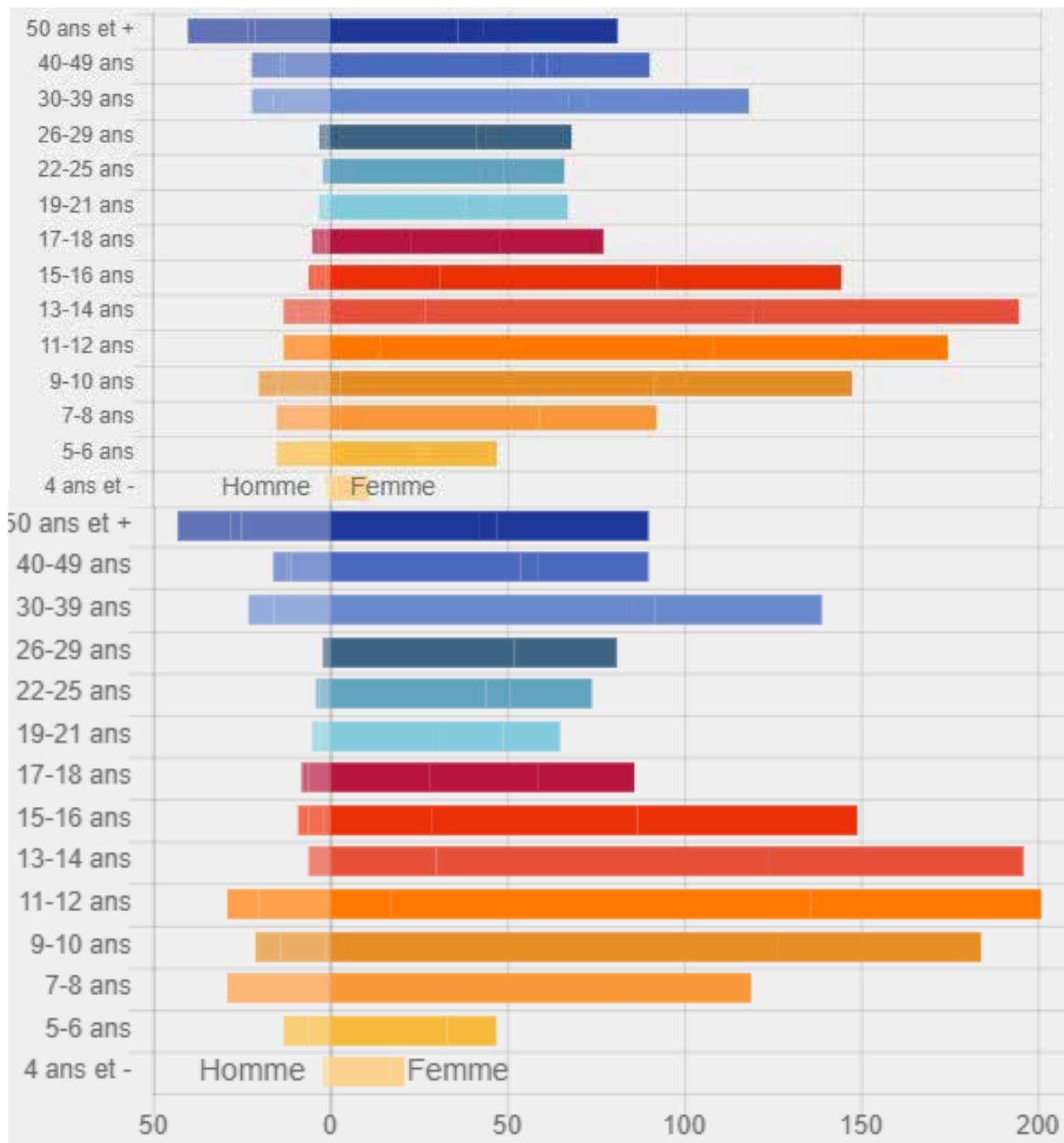
- > 589 licences tourisme dans les Hautes-Alpes contre 578 l'année dernière.
- > 1752 licenciés dans les Hautes-Alpes contre 1556 licenciés l'année dernière.





Comme toute la France, le 05 augmente son nombre de licenciés par rapport à 2020, année creuse.

Dans le département, le fléchage volontaire est très équilibré entre les pratiquants « Cheval » (487 licenciés, +49 par rapport à 2020), « Poney » (676 licenciés, + 136 par rapport à 2020) et « Tourisme » (589, + 11 par rapport à 2020), il est d'ailleurs l'un des seuls départements à avoir cette harmonie.



En haut : chiffres 2020, en bas, chiffres 2021





Une nette dominance de femmes pratique ce sport, et ce, à l'échelle nationale également (page précédente, chiffres dans les Hautes-Alpes, une très nette augmentation des 7-12 ans par rapport à 2020 ainsi que des 30-39 ans en hausse) :

⊕ En région

Le potentiel de cavaliers autour du département est énorme, car il est frontalier avec l'Italie, une autre région et 4 départements. L'itinérance à cheval est, sans nul doute, une pratique à développer dans les Hautes-Alpes. Cette année, comme pour le national, une baisse significative des licences est à constater, mais il est encore trop tôt pour en déterminer la cause.

- La région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre 42 144 licenciés (+ 4 142 par rapport à 2020) en 2021 dont 4 421 fléchés tourisme (+ 68 par rapport à 2020).
- La région Auvergne-Rhône-Alpes comptabilise 78 774 (+ 6 867 par rapport à 2020) dont 10 295 (+332 par rapport à 2020) fléchés tourisme.

LES FINANCES

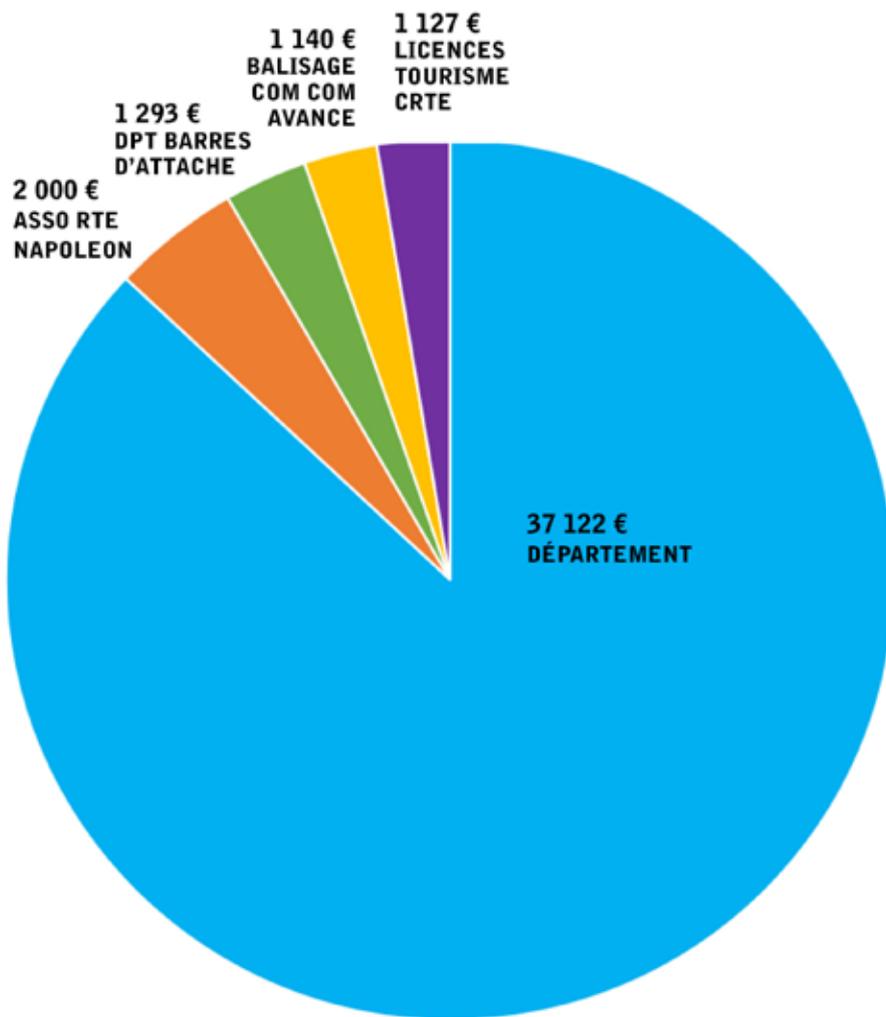
Après une année catastrophique en 2018, le CDTE est parvenu à redresser quelque peu la barre durant deux ans. Aujourd'hui, il plonge à nouveau. Un trou comme celui de 2018 reste difficile à combler lorsqu'on est une association loi 1901 et que nos recettes doivent toujours s'équilibrer en dépenses. Le fait de ne pouvoir mettre de côté, réaliser des bénéfices ne permet pas de venir à bout de ce déficit.

⊕ Zoom sur les recettes

Le Département des Hautes-Alpes nous fait confiance et nous le rappelle chaque année par le biais de leurs subventions. Claire Lang, notre correspondante, ne compte pas ses heures pour nous aider dans notre tâche et travailler ensemble au développement des sports de nature sur notre beau territoire.

Nous remercions également nos autres partenaires pour avoir participé financièrement au travail que nous effectuons sur le terrain.

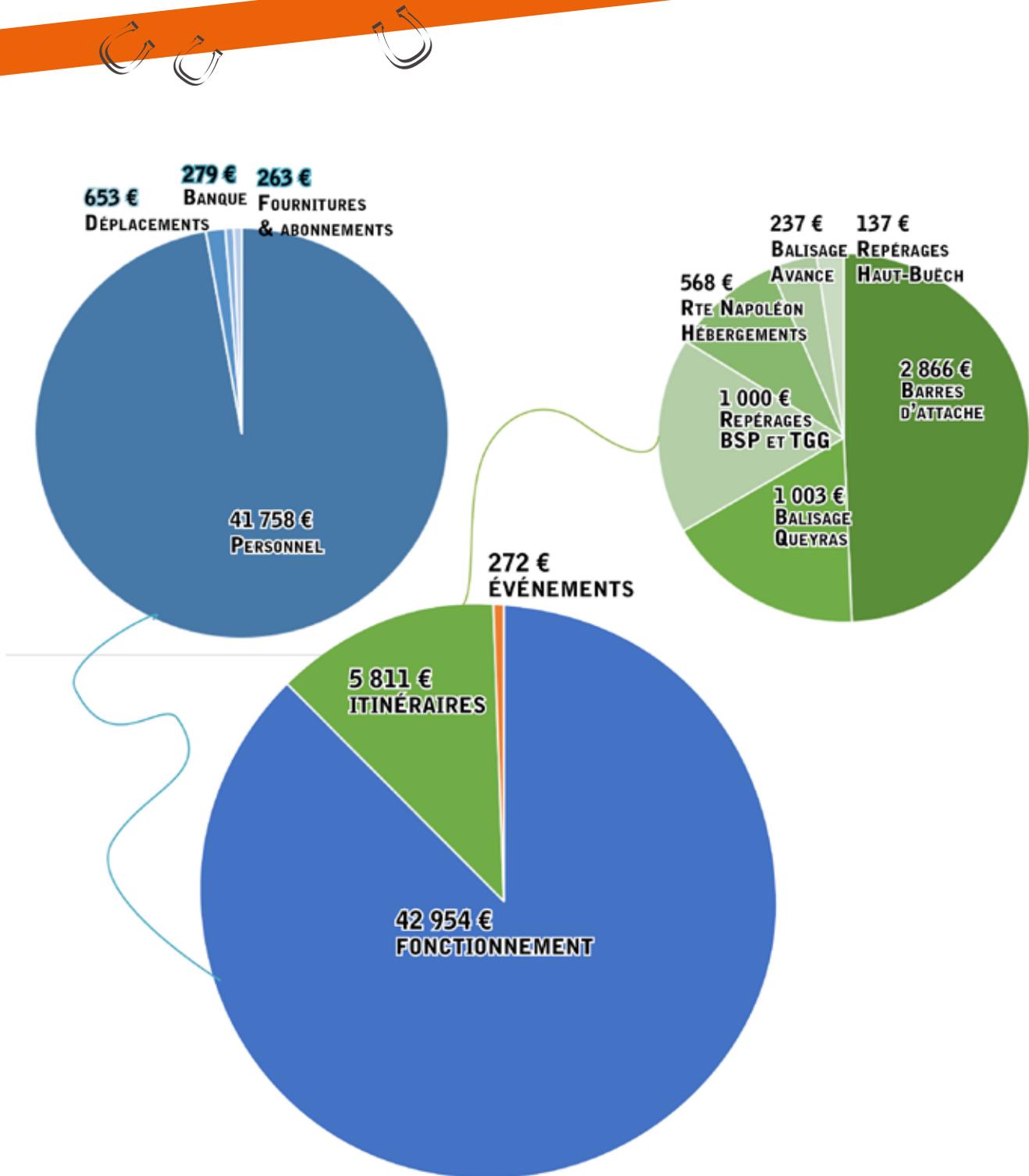




⊕ Répartition des dépenses

Des dépenses liées principalement au personnel puis aux itinéraires comme aucun événement n'a été organisé.

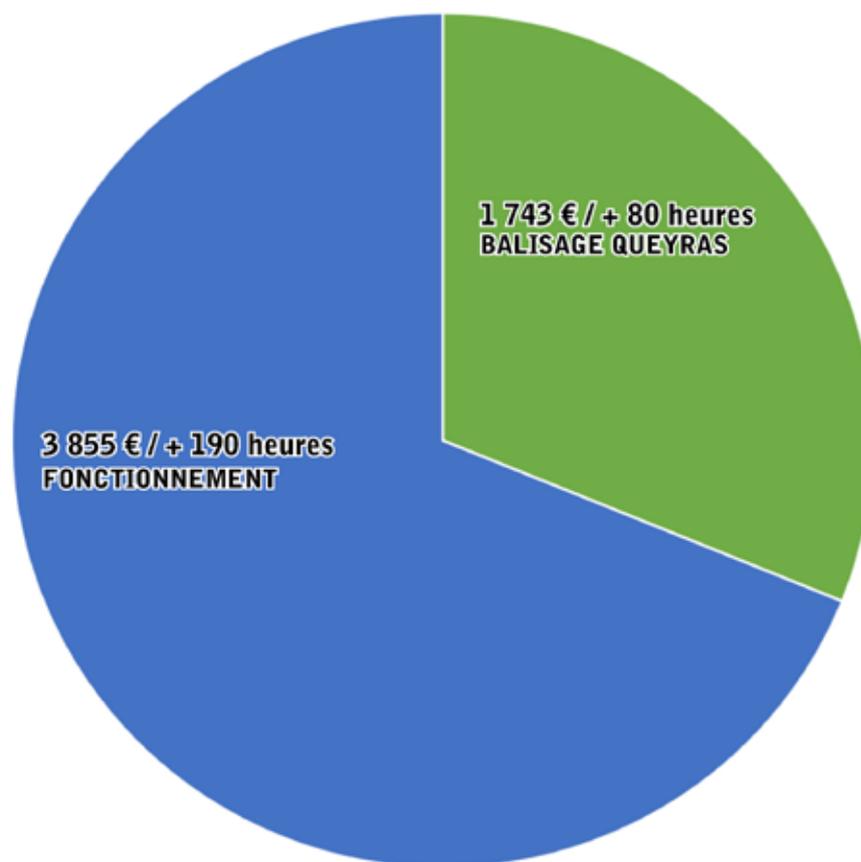
Elles illustrent un fonctionnement modeste en fournitures et matériel et un investissement salarié et bénévole plus lié au temps passé qu'aux notes de frais et matériel.



⊕ Contributions volontaires

Avec un total de 300 heures de bénévolat, les bénévoles du comité se sont consacrés principalement à achever le balisage de l'Essentiel du Queyras pour les itinéraires.

D'autre part, la trésorerie et la présidence demandent un temps conséquent de gestion des salariés et des finances.



Répartition des contributions volontaires

⊕ Bilan au 31 août 2021

ACTIF		PASSIF	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	23192,13
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	-22373,1
Autres immobilisations financières	169,73	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	0
Total actif immobilisé	169,73	Total fonds propres	819,03
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	2479,8	Emprunts et dettes accumulées	0
Disponibilités / Trésorerie	21556,88	Fournisseurs et comptes rattachés	3917,45
Charges constatées d'avance	0	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	19469,93
Total actif circulant	24036,68	Produits constatés d'avance	0
		Total dettes	23387,38
TOTAL ACTIF	24206,41	TOTAL PASSIF	24206,41

Entre le résultat de l'exercice, le total des fonds propres et les dettes que nous devons à l'URSAFF, le bilan du CDTE est catastrophique. Nous mobilisons actuellement toutes les aides possibles pour nous sortir de là.

⊕ Compte de résultat du 01/09/2020 au 31/08/2021

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60-Achat	9 808 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	5 275 €
Achats d'études et de prestations de services	9 253 €	Prestation de services	5 262 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	375 €	Vente de marchandises	13 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0 €	Produits des activités annexes	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	179 €		
Autres fournitures	0 €		
61 - Services extérieurs	1 017 €	74- Subventions d exploitation	28 325 €
Sous traitance générale	987 €	Etat: ANS, ARS, ...	0 €
Locations	30 €		
Entretien et réparation	0 €	Région(s):	0 €
Assurance	0 €		
Documentation	0 €		
Divers	0 €	Département(s):	27 198 €
62 - Autres services extérieurs	4 323 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	Commune(s):	0 €
		subvention communauté de communes et agglomération	0 €
Publicité, publication	0 €		
Déplacements, missions	3 990 €		
Frais postaux et de télécommunications	58 €	Organismes sociaux (à détailler):	0 €
Services bancaires, autres	275 €		
63 - Impôts et taxes	130 €	Fédération	1 127 €
Impôts et taxes sur rémunération	130 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	ASP	0 €
64- Charges de personnel	39 679 €	Autres recettes (précisez)	0 €
Rémunération des personnels	24 536 €		
Charges sociales	15 143 €	75 - Autres produits de gestion courante	0 €
Autres charges de personnel	0 €	Dont cotisations	0 €
65- Autres charges de gestion courante	435 €	76 - Produits financiers	11 €
66- Charges financières	0 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
67- Charges exceptionnelles	0 €	78 Reprises sur amortissements et provisions	0 €
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	592 €	79 - transfert de charges	0 €
TOTAL DES CHARGES	55 983 €	TOTAL DES PRODUITS	33 610 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	5 870 €	87 - Contributions volontaires en nature	5 870 €
Secours en nature	0 €	Dons en nature	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €	Prestations en nature	0 €
Personnel bénévole	5 870 €	Bénévolat	5 870 €
TOTAL DES CHARGES	61 853 €	TOTAL DES PRODUITS	39 480 €
RESULTAT	-22 373 €		

Un compte de résultat à l'image du bilan où nous trouvons les conséquences de la tempête de 2018. Certes, l'accompagnement réalisé avec le DLA nous a permis d'envisager de nouvelles possibilités d'actions. Mais ces actions se paient et ne permettent pas de combler le déficit.

Le CDTE a fait appel au dispositif SOS de France Active afin de voir ce qu'il est possible de faire.



➤ ACTIONS À METTRE EN PLACE EN 2022

⊕ Itinéraires

- Balisage des Balcons de Serre-Ponçon et du Grand Tour du Queyras.
- Saisie des Balcons de Serre-Ponçon sur Geotrek.
- Hébergements : créer un réseau de communication afin d'animer le groupe, faire remonter les hébergements via la base de données touristique Apidae directement sur le site Alpesrando et pouvoir les identifier en tant qu'hébergeurs équestres.
- Prise de contact avec la communauté d'agglomération de Gap Val de Durance et du Champsaur-Valgaudemar en vue de l'inscription au PDIPR du Tour du Grand Gapençais.
- Collecter le Tour du Grand Gapençais.
- Suivi de l'audit de la boucle centre du Buëch en relation avec la communauté de communes du Sisteronnais-Buëch.
- Alimenter les plateformes Geotrek et Géocheval.
- Repérages des étapes hébergements de la Route Européenne d'Artagnan.
- Repérage du Tour du Guillestrois et ses liaisons.

⊕ Communication

- Maintenir et alimenter le réseau de communication du CDTE (liste de contacts).
- Entretenir une communication étroite avec les centres équestres, proposer les avantages de la licence tourisme, aider à la promotion et à l'organisation de disciplines liées au tourisme équestre (TREC, attelage, ski-joëring,...).
- Alimenter le site internet.
- Proposer régulièrement des articles à la presse.
- Inscription à la plateforme Hello asso avec ajout de pages partenariat sur le site internet et possibilité de faire un don.

⊕ Manifestations

- Organisation de la Chevauchée 05 sur le territoire des Balcons de Serre-Ponçon.
- Organisation de la Virée Rose en octobre 2022.
- Présence bénévole au Ride and Fun 2022.
- Assister les structures souhaitant organiser des TREC dans le département.



- Être présent lors des événements à thème sport et/ou nature organisés par des acteurs départementaux (fête de la mobilité, journée sentez-vous sport, fête de la montagne, etc.) et proposer des animations découvertes.

+ Vie du comité

- Tirer les leçons du diagnostic des acteurs de la filière équestre sur le département en relation avec les besoins des collectivités.
- Travailler de concert et assister les acteurs randonnée du territoire pour réaliser des expertises terrain, un balisage ou toute autre compétence en rapport.
- Participation active au schéma de développement du tourisme dans les Hautes-Alpes.
- Assister les centres équestres qui proposent des stages de découverte en rapport avec le tourisme équestre à destination des cavaliers randonneurs (maréchalerie d'urgence, bien choisir sa selle, utiliser un GPS, etc.) ou les organiser le cas échéant.
- Organiser une formation balisage pour recruter de nouveaux baliseurs.

- TBP : Tour des Baronnies provençales
- BS : Boucle sud : Val de Méouge-Durance
- BC : Boucle centre : villages et saveurs
- BP : Boucle de Peyssier
- BN : Boucle nord : vallées et forêts alpines
- TD : Tour du Dévoluy
- RNC : Route Napoléon à Cheval®
- TGG : Tour du Grand Gapençais
- TCV : Tour du Champsaur-Valgaudemar
- BSP : Balcons de Serre-Ponçon
- TO : Tour du Queyras
- REDA : Route Européenne d'Artagnan



État des lieux des projets en cours sur le département

⊕ Budget prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
60 – Achats	150 €	70 – Vente de produits finis, de marchandises...	4 917 €
Prestations de services	0 €	Prestations de services	4 917 €
Achats matières et fournitures	100 €	Vente de marchandises	0 €
Fournitures non stockables		74- Subventions d'exploitation	38 589 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	50 €		
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs	70 €		
Locations	70 €	CRTE PACA	589 €
Sous traitance générale	0 €		
Entretien et réparation	0 €		
Assurance	0 €	Département 05	
Formation, documentation	0 €	subventions 2022	38 000 €
62 - Autres services extérieurs	4 675 €		
Rémunérations intermédiaires/honoraires			
Publicité, publication	350 €		
Déplacements, missions, réceptions	4000 €		
Frais postaux	50 €		
Services bancaires	275 €		
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64- Charges de personnel	37 932 €		
Rémunération du personnel	22160 €		
Charges sociales	15772 €		
Autres charges de personnel (format°)	0 €		
65- Autres charges de gestion courante	100 €	75 - Autres produits de gestion courante	
		Contributions volontaires	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	11 €
67- Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements	590 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	43 517 €	TOTAL DES PRODUITS	43 517 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	6 000 €	87 - Contributions volontaires en nature	6 000 €
Secours en nature		Dons en nature	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	0 €
Personnel bénévole	6 000 €	Personnel bénévole	6 000 €
TOTAL DES CHARGES	49 517 €	TOTAL DES PRODUITS	49 517 €



2021-2025

- > Couvrir l'offre itinérante sur le département en continuant les repérages sur les territoires encore dépourvus de sentiers équestres balisés, en continuant à demander leur inscription au PDIPR et en assurant leur pérennité.
- > Développer des itinérances pour les attelages et les personnes à mobilité réduite.
- > Organiser des manifestations de découverte du tourisme équestre.
- > Assurer le bon fonctionnement et la pérennisation des actions du CDTE (communication, subventions, promotion, prestations, etc.).
- > Travailler avec les acteurs des sports de nature pour répondre à une offre élargie.
- > Animer un réseau d'acteurs de la filière Cheval pour les mettre en relation avec des projets haut-alpins.
- > Développer des partenariats solides permettant de pérenniser l'organisation de manifestations.

⊕ Annexe : étude de la filière Cheval 2021



L'ORGANISATION DE LA FILIERE CHEVAL dans les Hautes-Alpes



Table des matières

Introduction	3
Méthodologie	4
Le Tourisme équestre	5
L'équitation de loisir et les hébergements	5
La location d'ânes de randonnée	11
L'attelage de loisir.....	12
Le cheval social	14
L'Equithérapie et l'Hippothérapie	16
La Médiation animale	18
Le cheval acteur de l'environnement	22
Au service des communes : Arrosage des villages fleuris	23
Collecte des déchets.....	24
Navette scolaire ou tout public	25
Portage	26
Débardage	29
Le cheval agricole : Maraîchage	32
Viticulture.....	35
Surveillance	37

La filière cheval est une composante importante du développement des territoires ruraux, créatrice d'emplois et génératrice d'activités sportives, sociales et environnementales.

Elle comprend :

- 1 million de chevaux,
- plus de 65 000 emplois en activité principale,
- 3e fédération sportive en nombre de licenciés,
- plus d'1,5 millions de pratiquants équestres,
- près de 9 900 établissements équestres
- plus de 30 000 éleveurs
- 11 milliards d'euros de flux générés¹.

Viennent ensuite les entreprises « connexes » avec près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaire, fournissant des biens et services à l'ensemble des acteurs du monde du cheval : ce sont les fabricants et revendeurs de produits de soin, d'aliments, de litière, d'équipement du cheval et du cavalier, d'infrastructures et d'équipement d'écurie, de moyens de transport.

Néanmoins, force est de constater que le cloisonnement de la filière équine dans notre département fait stagner le monde du cheval dans une inertie certaine. Il existe un potentiel de développement équestre et territorial mal valorisé, souvent par absence de communication entre les acteurs de cette filière.

A l'image d'autres territoires qui ont réussi à développer la filière cheval (Isère, Bretagne, Drôme, Savoie et Haute-Savoie), nous proposons de coordonner cette filière dans les Hautes-Alpes en créant un réseau qui mettrait en relation les différents acteurs, et permettrait d'amplifier ou de créer des marchés autour de l'activité cheval, hors compétition.

¹ d'après l'Observatoire économique et social 2019 du cheval de l'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation : établissement public unique de la filière, tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture)

Méthodologie

Afin d'ouvrir la réflexion sur les forces et faiblesses de la filière équine dans le département, nous avons recensé les différents acteurs de la filière cheval et identifié leurs besoins.

Repérer les problématiques, enjeux & priorités stratégiques d'action.

Notre étude suit le principe d'une étude de marché ; elle ne se positionne pas dans une éthique concurrentielle, mais plutôt dans une éthique qualitative, quantitative et financière, dans un souci d'efficacité et de pérennité du fonctionnement demande/offre.

Il s'agit d'une **enquête par thématique**, tout en prenant en considération la diversité des territoires et des acteurs qui le composent, en faisant apparaître les caractéristiques, atouts, faiblesses et potentialités du territoire. Le type de population de chaque territoire, locaux et touristes, détermine ainsi les intérêts prioritaires.

Nous avons ainsi dégagé 3 pôles principaux :

- le tourisme équin
- le cheval social
- le cheval acteur de l'environnement.

L'étude a été menée en contactant téléphoniquement un panel d'acteurs le plus large possible en fonction du temps alloué pour réaliser l'enquête, mais non exhaustif du fait de la diversité des thèmes abordés.

Ces entretiens ont d'ores et déjà permis de positionner les enjeux à succès espérés ou les pistes moins porteuses.

Le Tourisme équestre

Les sports de nature contribuent au développement des territoires, en les rendant plus attractifs et plus dynamiques. Ils ont comme conséquence le maintien d'une économie locale avec la création d'emplois, et d'une vie locale qui permet le maintien de la population sur les territoires. 44% du chiffre d'affaires de la filière tourisme est lié au tourisme sportif. Mais si le département est leader pour la pratique des sports de nature, et malgré le terrain de jeu exceptionnel que représentent nos grands espaces naturels, il n'existe pas de réelle politique de développement. Encore faut-il que l'offre d'hébergement soit en adéquation avec l'activité. Et c'est notamment le coût d'équipements (clôtures, abris) ou de terrains pour accueillir les équidés qui freine les hébergeurs à se faire référencer en accueil équestre digne de ce nom¹.

L'Équitation de loisir

Dans la mouvance du développement des loisirs de plein air, le tourisme équestre a commencé à se structurer dès 1963 avec la création de l'Association Nationale pour le Tourisme Équestre, grâce au soutien de l'administration des Haras.

Le tourisme équestre a connu son plus fort essor dès les années 1980. Après s'être stabilisé, il a de nouveau le vent en poupe. Des études montrent qu'il y aurait plus de 2 millions de personnes en France qui pratiqueraient le tourisme équestre et certainement plus qui aimeraient le faire².

Et la crise sanitaire de ces deux dernières années a encore amplifié la volonté des cavaliers, novices ou confirmés, de se tourner vers un loisir résolument nature.

La randonnée équestre n'est pas un parent pauvre de l'activité cheval. 14 millions de Français souhaiteraient monter à cheval et 70 % d'entre eux voudrait le faire à l'occasion d'une balade ou d'une randonnée³.

1 CDOS Schéma départemental du sport 2021-2025

2 Isère Cheval Vert

3 TNS SOFRES, enquête de 2007

Sur les 2,7 millions de cavaliers français de 15 à 70 ans, plus d'un million (37%) pratiquent l'équitation de manière régulière¹. 71 452 licences Fédérales fléchées « Tourisme équestre » : c'est 11% sur les 665 873 licences FFE délivrées en 2021.

Cette année, les Hautes-Alpes ont enregistré 589 cavaliers licenciés fléchés Tourisme équestre, ce qui représente 34% des licences du département. Et même si l'on exclut les de moins de 15 ans, c'est encore 310, donc **18% de cavaliers résolument tournés vers l'équitation d'extérieur.**

Ajoutons à cela les **cavaliers extérieurs au département** qui viennent promener ou randonner à cheval sur notre territoire pendant les saisons touristiques et les cavaliers de grande itinérance ; en nombre de participants, le tourisme équestre est en effet la 2e activité estivale encadrée du département. De plus, il ne faut surtout pas négliger les pratiquants non adhérents de la FFE, même s'ils se révèlent difficiles à quantifier. L'attrait pour le tourisme équestre haut-alpin reflète tout naturellement l'atout de notre nature, de nos paysages et de notre patrimoine.

Alors même que le tourisme équestre itinérant régulier intéresse en priorité des **cavaliers hors club**, les cavaliers randonneurs occasionnels se tournent majoritairement vers les **structures de tourisme équestre.**

On note ces dernières années un développement de l'organisation de manifestations et évènements équestres multi-activités (équitation + trail, cyclotourisme...) montrant que l'équitation n'est pas un sport figé et cloisonné.

Et pour répondre à une demande croissante des randonneurs pratiquant hors clubs, le balisage des itinéraires équestres s'est progressivement développé en France ces 30 dernières années, et seulement depuis 2013 dans notre département. Décalage qui montre bien encore l'inertie de notre territoire, en contradiction avec le potentiel qu'il recèle.

¹ Baromètre Sports et loisirs de nature 2016

L'équitation où l'attelage de loisir permet de se ressourcer au contact de l'animal et, le plus souvent, dans un environnement naturel.

Les loisirs équestres peuvent ainsi se dérouler dans l'enceinte d'un centre équestre, sous forme de cours d'équitation ou de jeux à poney, par exemple. Ils peuvent aussi se dérouler à l'extérieur : promenade à cheval dont la durée n'excède pas une journée, ou randonnée, incluant de passer au moins une nuit hors de son domicile habituel (la notion de voyage importante).

Sur les 46 centres équestres du département, 24 déclarent proposer de la randonnée à cheval ou à poney, ponctuellement ou régulièrement. C'est donc la moitié des structures équestres qui tente de répondre à une demande constante de tourisme « vert », 2 clubs saisonniers majoritairement destinés aux touristes n'ouvrant qu'en été, dans le Queyras et dans les environs de Chorges.



La saisonnalité de l'activité tourisme équestre empêche naturellement de proposer ces prestations en hiver ; 2 autres clubs ferment leurs portes de décembre à mars, dans le Guillestrois et près de Serre-Ponçon.

Sur les 16 activités répertoriées des centres équestres, 3 concernent le tourisme équestre : promenade, randonnée, hébergement à la nuitée. Pour survivre toute l'année, une diversification des activités proposées est en effet nécessaire, l'activité de base pour tous restant les cours classiques, grossièrement évaluée à la moitié du chiffre d'affaire, les promenades à cheval venant ensuite avec 10 à 30% selon l'orientation du club (classique ou nature). Les randonnées sont proposées majoritairement d'avril à septembre, la période la plus étendue revenant aux territoires du Buëch et du Gapençais. Il faut noter que certains clubs n'hésitent pas à proposer ponctuellement leur randonnées hors de leur microrégion afin d'être plus attractifs.

Les séjours multi-activités pourraient également représenter un excellent moyen de faire découvrir l'activité cheval à un public néophyte. Mais aucun des centres de tourisme équestre interrogés ne proposent de produit touristique de ce genre.

Ici encore, un réseau structuré pourrait permettre de développer ces genres de séjours, pourquoi pas clés en main. Ecueil principal et prévisible : les centres équestres ne veulent pas supporter le coût de la gestion de réservations « à la demande » ; une cotisation annuelle minimale n'excédant pas 30€ peut éventuellement être envisagée aux dires de 15 centres équestres. Certains proposent même de ne régler qu'à terme échu, si les retombées économiques envisagées sont réalisées.

Les modes de communication des centres équestres sont centrés sur leurs sites Internet, les réseaux sociaux, et des flyers distribués dans les offices de tourisme et les salons.

Les « **grands itinéraires équestres** » ont pour objectif principal de valoriser la découverte à cheval d'un territoire à travers un thème historique, culturel, patrimonial et touristique, et concernent majoritairement les cavaliers hors clubs. En la matière, nous avons la chance de proposer *La Route Napoléon à cheval*, et bientôt *la Route d'Artagnan*.

Cependant, si l'on s'arrête aux propositions que l'ADDET 05 (Agence Départementale de Développement Économique et Touristique des Hautes-Alpes) met en ligne, on constate que la promotion des activités équestres se résume à renvoyer directement l'internaute vers les centres équestres (21 seulement), sans réservation ou pré-réservation en ligne. La Route Napoléon à cheval n'y est pas même citée. On peut alors comprendre une des raisons de l'inertie dans le département à ce sujet. Bien sûr, cet organisme n'est pas spécialisé dans le domaine équestre, mais il serait peut-être judicieux d'informer le touriste de cet itinéraire de choix, le référencement internet de notre CDTE 05 n'apparaissant qu'en 7e position dans le moteur de recherche le plus usité. Une communication efficace et structurée de cet itinéraire par le biais d'un réseau plus large que le CDTE 05, pourrait s'avérer efficace en termes de retombées économiques.



Enfin, les propriétaires de chevaux, indépendants non licenciés, sont des utilisateurs potentiels de prestations équestres, notamment des pensions, enseignement de TREC, d'équitation éthologique et travail de jeunes chevaux. Cette clientèle est souvent négligée par les clubs qui préfèrent baser leurs activités sur des cavaliers réguliers. Cependant, c'est la méconnaissance de ces structures et de leurs offres par les propriétaires indépendants qui fait stagner ce marché, qui pourrait pourtant représenter une manne intéressante de diversification des produits commercialisés par les clubs.

Mention spéciale pour les **hébergeurs à la nuitée**, maillon forts de randonnées réussies, et dont la moitié environ (23) a pu être interrogée.

Si presque tous déclarent faire le plein en saison estivale, et même refuser des clients, surtout les groupes, ils sont nombreux à déplorer des réservations de dernière minute pour les autres mois, et donc de pouvoir être certains de rester ouverts à bon escient.

Parallèlement, ces hébergeurs se révèlent quasiment injoignables en pleine saison, et difficilement en morte saison, du fait de leur pluriactivité. Là encore, l'existence d'un réseau pourrait centraliser une partie de l'offre et la retransmettre aux hébergeurs, sans perte de temps pour eux. Il serait un confort supplémentaire pour les randonneurs hors clubs d'avoir ainsi un interlocuteur en toute saison.

Leurs modes de communication utilisent leurs sites Internet, les réseaux sociaux, des flyers distribués dans les offices de tourisme et parfois chez d'autres hébergeurs, de la publicité sur les véhicules du gîte, et le bouche à oreille.

La participation financière à l'appartenance d'un réseau doit rester très limitée, inférieure à 20€ par an.

La Location d'ânes de randonnée

La location d'ânes destinés au portage des affaires de randonnée des touristes pédestres s'est fortement accrue ces dernières années. L'offre de randonnée pédestre a suivi la demande croissante des touristes en quête de nature et grands espaces, pas toujours entraînés à cette pratique sportive, et qui recherchent une activité nature à pratiquer en famille, sans la contrainte d'un groupe accompagné.



Cette activité participe à l'activité économique et touristique des territoires, principalement dans les régions montagneuses (Briançonnais, Queyras, Embrunais, Serre-Ponçon, Champsaur/Valgaudemar), mais également dans le Buëch. Elle permet également de faire perdurer l'élevage de races asines, qui serait autrement détrôné par l'usage du cheval dans le tourisme. Mais les ânes randonneurs restent peu nombreux, même si certains hébergeurs équins mais aussi les fermes pédagogiques, proposent également cette activité de loisir, qui leur permet de diversifier leur activité d'hébergement en l'agrémentant d'un attrait supplémentaire pour les touristes citadins.

Leurs modes de communication utilisent leurs sites Internet, les réseaux sociaux, des flyers distribués dans les offices de tourisme et parfois chez d'autres hébergeurs, parfois de la publicité sur les véhicules du gîte, et le bouche à oreille.

Assez difficiles à recenser car n'appartenant pas à une fédération, par exemple, moins d'une dizaine de structures proposant cette activité ont pu être interrogées.

Mais toutes semblent fortement intéressées par l'appartenance à un réseau qui accroîtrait leur médiatisation, la question de la cotisation restant un sujet délicat.

L'Attelage de loisir

La location de roulotte répond pleinement à la définition de l'écotourisme, façon de voyager centrée autour de la recherche d'une expérience authentique, nécessitant de prendre son temps, de respecter son environnement et de vivre au plus près de la population locale, tout en privilégiant un mode de déplacement doux.

Mais les Hautes-Alpes ne comptent aucun prestataire en location de roulotte actuellement, du fait des dénivelés trop importants.



En revanche, les prestations d'attelage de loisir (calèche) sont relativement bien distribuées. Cinq centres équestres du Briançonnais, Queyras, Guillestrois, Champsaur proposent des activités liées à l'attelage de loisir. Et la région gapençaise regroupe 6 centres équestres pratiquant l'attelage de manière plus ou moins régulière, une structure assurant les formations tous niveaux.

La cavalerie spécifique dressée à cette discipline minoritaire est généralement réduite à un ou deux chevaux, ou poneys. Anecdotiquement, l'âne est également attelé pour proposer de petites promenades ou initiations à la conduite.

Cette activité reste tout de même peu demandée, nécessitant des pistes adaptées ou des routes très peu fréquentées. L'existence d'un réseau permettrait peut-être de développer cette discipline.

Soulignons toutefois que l'offre de prestations en calèche (voire en traîneau durant la période enneigée) pour des animations, mariages... est relativement bien distribuée sur le département, à part le Dévoluy, les Ecrins et le Queyras. Certains proposent même des promenades de plusieurs heures. La mise en réseau de ces prestataires leur permettrait peut-être de développer leur activité, par le référencement groupé et la mise à jour de leurs coordonnées. Une cotisation annuelle minime pourrait être acceptée, proportionnelle au nombre de prestations réalisées (10€/an maximum).



Le cheval social

Même si le mot « thérapie » est devenu un effet de mode voire de marketing ces dernières années, l'utilisation du cheval à des fins d'insertion et de soins est aujourd'hui une réalité quotidienne dans nombre d'établissements de santé.

En plein essor, les activités avec les équidés démontrent l'intérêt et les bienfaits des équidés dans le parcours de soins et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, en difficulté psycho-sociale ou à des fins d'insertion.

Formidable partenaire dans l'accompagnement des publics fragiles, l'animal est un médiateur bienveillant dénué de préjugé. Le contact du cheval se révèle un atout majeur :

- sur le plan psychique, il initie à la gestion des émotions et à la capacité d'être responsable d'un autre que soi. Et l'équitation contribue au **bien être psychologique** du cavalier, car la complicité qu'il crée avec sa monture lui permet d'augmenter sa confiance en lui.

- sur le plan relationnel, il est un excellent médiateur pour renouer le dialogue.

- sur le plan de la reconstruction personnelle, le cheval est un moyen de trouver une place par rapport à l'animal, mais aussi par rapport à soi-même et aux autres, et de révéler ses propres qualités (courage, volonté, persévérance, confiance en soi...).

- sur le plan physique, l'équitation permet d'apprendre à ajuster ses mouvements corporels à ceux du cheval. Elle améliore en outre le **bien-être physique** du cavalier, en mobilisant les muscles du dos et de la ceinture abdominale, en ajustant l'équilibre et la coordination, et en apprenant à contrôler et à dissocier ses mains et ses jambes. Elle permet donc d'accélérer le développement psychomoteur tout en apprenant à se situer dans l'espace.

● Une **Thérapie** est délivrée par du **personnel médical & paramédical** (ergothérapeute, psychothérapeute, éducateur spécialisé, psychomotricien...) ; cette Thérapie Assistée par l'Animal (TAA) s'adresse à un patient, à qui vont être prescrits des **soins** :

- soit d'ordre **psychique et mental** : c'est le domaine de l'**EQUITHERAPIE**.

FORMATIONS DIPLÔMANTES : IFEC, FENTAC, SFE, FFE (BFEEH : Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi, mention Handi-mental).

- soit de **rééducation fonctionnelle** : c'est le domaine de l'**HIPPOTHERAPIE**. FORMATIONS DIPLÔMANTES : IFEC¹, FENTAC², SFE³, FFE⁴ (BFEEH : Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi, mention Handi-moteur ou sensoriel).

Ce type d'intervention est basé sur un projet individuel ou collectif préalablement établi, incluant un suivi régulier. Les **séances sont** construites autour d'objectifs précis et personnalisés et/ou de groupe (jusqu'à 8 participants).

● Un **parcours de santé** s'adresse à un **bénéficiaire**, à qui vont être dispensés des séances d'Animation Assistée par un Animal (AAA) :

- soit de **relation d'aide** : c'est le domaine de l'**EQUICIE**, dispensée par un **équicien**.

Le diplôme ne nécessite pas de métier soignant préalable et est inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

- soit de **développement personnel** : c'est le domaine de l'**EQUICOACHING**, dispensée par un **coach**. Détente, bien-être et partage sont les objectifs de ces séances ludiques établies pour un groupe allant jusqu'à 10 participants.

FORMATIONS PRIVEES + FFE BFEEES (Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social), s'adressant à des publics en difficulté sociale ou en insertion ou FFE "médiateur équin" (Cette formation s'adresse aux professionnels du secteur médico-social et de la santé et aux professionnels équestres).

● Le domaine de l'**équitation** s'adresse à un **cavalier**, qui va alors suivre des cours d'**EQUITATION ADAPTÉE** : c'est le domaine du **sport**, en loisir ou en compétition, enseigné par un **enseignant d'équitation**. Les bénéfices prioritaires recherchés sont l'apprentissage, le développement des capacités et le loisir.

FORMATIONS DIPLÔMANTES FFE : BPJEPS/ BEES BFE EH / ES AA

L'univers du médico-social et du cheval se croisent et amènent les professionnels à travailler en réseau.

1 IFEC : Institut de Formation en Equithérapie

2 FENTAC : Fédération Nationale de Thérapies Avec le Cheval

3 SFE : Société Française d'Equithérapie

4 FFE : Fédération Française d'Equitation

A ce jour, il n'existe aucune réglementation obligeant à la possession d'une formation spécifique pour les enseignants d'équitation encadrant un public en situation de handicap. Sans objectif particulier de soin, l'encadrement des activités d'équitation adaptée se fait par un enseignant d'équitation pour enseigner la technique à cheval et autour du cheval. Bien que non obligatoire, il est préférable que le moniteur complète sa formation du **Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Handi (BFEEH)** et/ou du **Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social (BFEES)**, proposés par la FFE, pour enseigner à tout bénéficiaire souffrant de difficultés sociales. Ces 2 brevets proposés par la FFE permettent d'informer et de sensibiliser les enseignants sur l'adaptation de leur structure, de leur matériel et de leur cavalerie, mais aussi et surtout sur leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement de ce public.

Ces 2 brevets permettent également d'obtenir le **label Equi handi club** certifiant que l'établissement équestre propose un accueil organisé et attentif, des activités adaptées, une cavalerie bien traitée, des intervenants qualifiés et diplômés, un projet pédagogique adapté et une prise en compte professionnelle de la sécurité. Ce label est donc un gage de qualité pour un club. Il n'en existe malheureusement pas dans les Hautes-Alpes, les plus proches se trouvant dans les départements 13, 83, 84 et 06, que ce soit pour l'une ou l'autre des deux spécialités.

L'équithérapie : le handicap psychique

Elle cherche à améliorer des difficultés d'ordre psychique (angoisses, retard de langage, retard intellectuel, manque de confiance en soi, difficultés de communication, troubles du schéma corporel, problèmes de comportement...) par la médiation du cheval. C'est le soin des émotions, des relations, des sentiments, de l'intelligence, de la compréhension, de la volonté, des désirs, de la communication, du langage, des attitudes, des comportements.



Le public concerné, handicapé non âgé, provient généralement des maisons d'enfants, IME (Instituts Médicaux Educatifs), FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés), MAS (Maisons d'Accueil Spécialisées), recensés au nombre de 37 dans le département.

L'hippothérapie : le handicap moteur et sensoriel

Elle permet aux personnes de travailler dans un environnement différent, les mouvements du cheval leur apportant une stimulation et des bienfaits inégalés. Elle leur permet d'améliorer leur qualité de vie et les amène à se dépasser.

Certaines personnes sont hébergées dans les mêmes établissements cités précédemment, d'autres résident à domicile avec une tierce personne aidante.



Ces deux Thérapies Assistées par l'Animal nécessitent un encadrement souvent double : un thérapeute issu du secteur médical ou paramédical, et un enseignant d'équitation. Elles interviennent donc le plus souvent dans des centres équestres, souvent pourvus d'un appareil coûteux aidant à la mise en selle (Equilève). Le Comité Régional d'Equitation de la Région Sud PACA en possède un, entreposé à Pertuis, qu'il met gracieusement à la disposition des clubs désireux d'accueillir un public de personnes à handicap.

L'éloignement de l'entreposage de ce dispositif est un frein majeur à l'accueil de personnes atteintes de lourd handicap moteur, ce qui peut expliquer l'absence de clubs labellisés dans les Hautes-Alpes.

Par contre, les personnes atteintes de handicaps psychiques comme les autistes et les trisomiques, peuvent profiter de séances d'équithérapie dès lors qu'elles parviennent à se mettre en selle, avec des aides plus simples (cubes obstacles d'équitation, par exemple). De telles séances sont dispensées dans quelques clubs du département, souvent de façon saisonnière, voire de stages d'accueil, et mobilisent beaucoup de personnel.

La Médiation animale (ou zoothérapie)

Elle consiste à faire intervenir un animal soigneusement sélectionné et éduqué, encadré par un professionnel spécialisé, auprès d'une ou plusieurs personnes dont les besoins ou pathologies ont été préalablement ciblés. L'objectif : susciter des réactions favorisant les potentiels cognitif, psychologique, physique ou social.

Dans le domaine de l'accompagnement, le cheval, le poney, l'âne ou le mulet intervient comme un véritable médiateur pour soutenir les personnes dans des difficultés personnelles, professionnelles ou sociales : c'est la méthode de **l'équicie**.

Il ne s'agit plus ici d'équitation mais de contact avec l'animal, la personne se tenant à côté de l'animal. Concrètement, il s'agit de créer des activités avec des animaux pour des personnes, leur permettant de développer la motricité, la mémoire, la confiance en soi, l'apaisement, les gestes affectifs...

Cette méthode thérapeutique permet de faire se motiver et s'épanouir la personne, d'améliorer sa qualité de vie et sa santé physique ou mentale. L'animal va se placer en tant qu'intermédiaire entre le professionnel et la personne concernée (le bénéficiaire), à qui il va procurer un certain nombre de bienfaits qui peuvent être une incitation à l'activité physique, un apport d'amour qu'il n'avait pas auparavant, un lien pour favoriser la communication avec autrui...



L'équicien participe au développement de la personne en élaborant des projets de médiation. Autonome et responsable, il travaille en équipe et en complément du thérapeute, de l'éducateur ou de la famille. Il possède des connaissances précises dans la relation humaine, la construction de l'individu, le comportement animal et la communication inter-espèces. Sa formation repose sur des connaissances en éthologie scientifique, en psychologie, en anatomie, en communication, tant dans le domaine humain qu'animal. Il est également cavalier confirmé.

Les personnes « fragilisées » constitue le public ciblé : personnes âgées, en situation de handicap moteur ou psychologique, enfants hyperactifs, personnes sujettes à des troubles de comportement, crèches, EHPAD, hôpitaux, accueil médicalisé ou périscolaire. Cette méthode aide également les jeunes enfants à maîtriser leurs peurs et à se dépasser en réalisant un certain nombre d'activités avec l'animal.

Les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 12% de la population du département. La plupart résident en EHPAD médicalisés (26 Etablissements d'Hébergement pour

Personnes Âgées Dépendantes), répartis dans tout le département, quelques unes à la résidence autonomie MARPA dépendant de la Mutualité Sociale Agricole de la Motte du Caire et d'autres à la résidence séniors de Briançon.



Globalement, la résidence séniors et les EHPAD sont tous très enclin à mettre en place des séances de médiation animale, où les résidents se déplaceraient jusqu'à la structure de l'intervenant, car accueillir un équidé dans une maison de retraite n'est pas réalisable. Le souhait unanime de ces établissements est de faire intervenir plusieurs espèces animales, le cheval éveillant surtout de vieux souvenirs aux anciens agriculteurs et intéressant donc directement la MARPA.

Outre les 3 équiciennes répertoriées dans le département, deux dans la région d'Espinasses et une à Veynes, il s'agirait donc de faire intervenir les fermes pédagogiques, qui possèdent un éventail d'animaux en mesure d'intéresser tous les résidents. Bien sûr, les dirigeants de des 16 fermes répertoriées dans tout le département, sauf dans le Guillestrois, le Champsaur et Dévoluy, possèdent des équidés, mais ne sont pas pour autant diplômées d'équicie, les formations privées étant très coûteuses. Cependant, le seul contact avec les équidés et autres animaux pourrait se révéler tout de même très bénéfique, surtout pour les personnes âgées, qui réclament un temps de déplacement de 20 minutes maximum et la mobilisation de deux encadrants. Il serait plus adapté de faire intervenir les équiciennes auprès du public fragile plus jeune, moins fatigué par le temps de trajet et nécessitant plus d'encadrement.

Au niveau du financement, les gérants des établissements d'hébergement refusent de faire supporter un coût de pension supplémentaire aux résidents pour cette activité, qui pourrait être en partie financée par le budget animation. Seuls les directeurs hospitaliers seront décideurs, et pourront peut-être dénicher des aides en la matière. Dans ce contexte, il paraît difficile de demander une cotisation pour la gestion du réseau cheval à ces établissements.

Seule la résidence seniors serait à même de demander à ses résidents de financer les visites de fermes pédagogiques (coût minime par résident), le transport étant pris en charge sur le budget animation de la résidence.

Le cheval acteur de l'environnement

Longtemps utilisé pour sa force de traction dans les travaux des champs, le cheval a été définitivement supplanté par le tracteur après la seconde guerre mondiale. Dans un souci d'écologie, et en vue d'enrayer le déclin des races de cheval lourd, il est aujourd'hui remis au travail dans certaines villes et villages avec des activités de service public ou touristiques. En zone rurale, à l'image d'autres pays européens comme l'Italie, et l'Espagne, et surtout l'Allemagne qui recensait 87 exploitations utilisant la traction animale en agriculture en 2007, il est de nouveau employé dans deux domaines de l'agriculture ainsi qu'en forêt où il fait son retour pour le débardage dans les zones accidentées ou écologiquement fragiles.

L'utilisation de l'énergie cheval en France s'exprime dans les travaux agricoles 57%, 33% en tourisme & loisirs et 20% en transport¹.

Il n'est pas question de revenir à une pratique ancestrale, mais de recourir à une utilisation moderne des équidés dans tous les secteurs où elle apportera une plus-value technique, économique, environnementale ou sociale.

LES ATOUTS DE L'ÉNERGIE CHEVAL

- **Environnementaux**, à travers la valorisation d'une énergie alternative et renouvelable, peu émettrice de gaz à effet de serre et de réduction des pollutions visuelles, olfactives et sonores.
- **Economiques**, grâce à des emplois directs et indirects générés.
- **Sociaux**, le cheval jouit d'un fort capital de sympathie auprès du grand public. Il sera mieux accueilli qu'un tracteur, et peut constituer un vecteur puissant d'insertion auprès des publics en difficulté. La traction animale permet également le maintien d'un savoir-faire ainsi que d'emplois locaux et ruraux : élevage, alimentation du cheval, maréchalerie, bourrellerie, services vétérinaires...

au service des communes :

Arrosage des villages fleuris

25 communes sur les 162 que comptent les Hautes-Alpes, sont labellisées « Ville ou village fleuri », ce qui donne un pourcentage légèrement supérieur à la moyenne nationale. La répartition y est homogène ; seul le Dévoluy manque à l'appel.

Outre d'embellir le patrimoine, l'objectif du label « Villes et Villages Fleuris » est de récompenser les communes fleuries et respectueuses de la biodiversité, engagées dans le développement durable.



L'attribution de « Fleurs » apporte une image positive à la commune et reconnaît un cadre de vie agréable pour ses habitants et ses visiteurs. Cette reconnaissance nationale permet à la commune un développement de son attractivité économique et touristique. Pour 75% des français, la présence d'un label au sein d'une commune influence leur choix de destination touristique. Par ailleurs, le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal, ainsi que les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.

L'information et la promotion du label valorisent la démarche écologique (exemple : arrosage par véhicule hippomobile avec publicité apposée sur la cuve « ici, nous arrosons les fleurs écologiquement »). Cette action pourrait apporter un gros avantage dans la classification et les prix décernés (prix de l'action éducative et pédagogique, prix de l'attractivité touristique).

Collecte des déchets

Comme de nombreuses autres communes françaises, les petites poubelles de ville peuvent être collectées de cette manière. Un âne bâté pourrait même être mis à contribution pour ramasser les déchets dans les rues, sur les plages, comme à Ramatuelle (06).

Si le matériel le permet, la collecte des poubelles peut également se coupler avec l'arrosage des bacs à fleurs.



Certaines communes françaises estiment d'ailleurs que l'arrosage des fleurs et la collecte des poubelles avec les services hippomobiles est plus rentable que l'utilisation de véhicules à moteur. L'activité peut être sous-traitée pour libérer les agents communaux. Certains prestataires en profitent pour créer des emplois d'insertion, ce qui fonctionne plutôt bien.

En effet, le travail avec le cheval est empreint d'une forte émotion positive qui facilite l'apprentissage. Une tâche dégradante au départ devient plaisante, par le contact avec le public que le cheval provoque.

Navette scolaire ou tout public

A St Chaffrey, une calèche a récemment été mise en place pour les navettes scolaires. Et voilà les enfants ravis de se rendre à l'école de cette manière. L'action peut être répétée le midi lors des transferts à la cantine, pas toujours située très près de l'école.

La communication sur la prestation est souvent assurée par la presse, ce qui ne va pas sans déplaire au maire.

Outre le meneur, cette action nécessite la mise à disposition par la ville d'un agent pour sécuriser l'activité.

Mais la pérennité de l'action dépend de la volonté politique du maire. Et la période hivernale immobilise la pratique équestre et nécessite le retour aux véhicules à moteur traditionnels. Si cette utilisation du cheval est retenue durant 3 saisons, la commune devra donc soit immobiliser ses véhicules à moteur pendant 3 saisons, soit trouver à louer un véhicule pendant l'hiver.

Côté matériel, le modernisme peut avoir du bon en aidant les chevaux d'attelage dans leur tâche. Ainsi, à Megève, ville emblématique pour ses prestataires de calèches, est née la calèche à assistance électrique. A l'image du vélo à assistance électrique, c'est un atout pour aider le cheval à gravir des côtes devant sa voiture bus bâchée de 18 places sans trop d'effort.



La réponse des collectivités :

Sur les 23 communes interrogées, seule une poignée d'élus semble intéressés par ces 3 pratiques, qu'ils jugent d'un autre âge et accidentogènes au milieu des voitures. Le panier à crottin règle le problème des déjections équine sur la chaussée. Et avant de se lancer dans l'aventure de la traction animale en ville, si petite soit-elle, la commune demande à faire un essai pendant 2 semaines avec les services d'un prestataire, ce qui demande à être planifié, tant au niveau de la recherche de ce prestataire qui doit nécessairement habiter la commune, qu'au niveau du bus à moteur prestataire actuel qu'il faudrait décommander.

Autant une prestation de voiture bus transportant des touristes l'été, pour drainer les personnes vers le marché hebdomadaire l'été, leur paraît une idée séduisante (comme à Guillestre, par exemple) ; autant une prestation sur 9 mois de l'année, et nécessitant de respecter des horaires précis en terme de transport scolaire leur semble irréalisable.

Le gros écueil restant toujours le ralentissement des voitures dû à l'allure plus modérée du cheval.

Le Portage

Le cheval de bât facilite l'accès et l'autonomie ainsi que le port de charges. Ce moyen de transport ancestral retrouve toute sa place dans de nos jours dans nos montagnes et propose une alternative de préservation des espaces naturels et sensibles.



Portage de planches acheminées par un cheval dans les montagnes du Dévoluy : la rotation en hélicoptère aurait été extrêmement délicate à cause de la longueur des planches et donc de la prise au vent

Même l'Armée française vient récemment de réintroduire les mules pour transporter des charges lourdes en terrain escarpé.

Avec un bât, un cheval porte 80 à 100 kg, un âne 50 à 75 kg et un mulet jusqu'à 160 kg. Les mulets montrent d'énormes capacités pour évoluer sur les terrains difficiles, car ils peuvent évoluer, comme les ânes, en ligne droite sur une piste, alors que le cheval marche sur deux pistes.

Les missions de l'activité portage sont variées :

- ravitaillement (produits frais, croquettes pour les chiens de berger en estive, blocs de sel pour les moutons) et transhumance
- acheminement de matériaux, de matériel de clôture, de réparation et d'agencement des cabanes de berger
- création et entretien de sentiers.

Dans les Pyrénées, des subventions existent¹ pour le portage en estive, pour remplacer l'hélicoptère dans certaines zones naturelles sensibles (nidification de certaines espèces, zones Natura 2000...) ou avec le programme ours, portage des clôtures, enclos... Les bergers apprécient les livraisons régulières de produits frais, chose impossible avec l'hélico qui n'effectue qu'une ou deux rotations maximum sur la saison.

Dans notre département, ce sont les rotations de l'hélicoptère qui sont subventionnées, et qui ne coûtent aux éleveurs que 125 € par intervention alors que les prestations avec les animaux de bât ne le sont pas (encore)...

Les actions de portage en montagne se font vers les refuges alpins, les gîtes, les cabanes ONF et les cabanes privées d'accès non motorisés, les cabanes de bergers.

Le portage pour les chantiers divers intéresse l'ONF, le parc des Ecrins et les deux Parcs régionaux, les collectivités locales.

Seul un prestataire de portage a été référencé, sur Chorges. D'autres existent peut-être mais sont difficiles à identifier, s'ils ne communiquent pas sur internet. Un ânier de l'Embrunais propose également du portage à dos d'âne.

L'activité demeure limitée dans l'ensemble, s'effectue uniquement de juin à septembre. Mais comme les prestataires ne sont pas nombreux, ils y trouvent leur compte.

Une prestation se tarifie généralement entre 300 et 400 € / jour pour un cheval de trait et son meneur ou 2 mules à bât et leur muletier.

Éléments de comparaison entre le portage animal, l'hélicoptère, le câble, en altitude¹.

1 cordée de 2 mules et 2 ânes avec 1 muletier peut monter (en 2 voyages) 900 kg par jour, sur 500 m de dénivelé pour un coût de 400 à 600 euros. La charge doit être organisée en paquets cohérents. Il faut éviter les ruptures de charge pour réduire la contrainte temporelle du bâtage ou chargement de l'animal.

*Pour monter la même charge un hélicoptère facture entre **400 et 2 000 euros selon la longueur du préacheminement de l'appareil (base 1 000 à 1 500 € de l'h)***

Un hélico (modèle courant utilisé dans les Alpes) treuille jusqu'à 900 kg maximum. Il nécessite une organisation/coordination importante: regroupement des héliportages, accès de l'appareil sur la zone...

Compte tenu de ces éléments, on peut dire que l'hélicoptère concurrence réellement la traction animale pour:

- *Les gros dénivelés ou grandes distances qui empêchent les mulets de faire plusieurs voyages.*
- *Les grosses charges ne pouvant pas se décomposer en plusieurs lots*
- *Les itinéraires qui imposeraient des ruptures de charge et débâtages (repos de l'animal ou difficulté topographique)*

On voit que la TA peut être concurrente de l'héliportage quand le refuge est éloigné de la DZ (bases d'atterrissage/point de départ et garage qui sont basées à Chamonix, Modane et Albertville,...) Par ailleurs, les avantages de la traction animale sont:

- *Une très forte réduction des émissions de GES, (un hélico EC130 émet 2,700 kg de CO2 par km ou 600 kg par heure de vol)[eurocopter]*
- *L'absence de bruit et une réduction importante du dérangement de la faune et des hommes*
- *La création d'une activité locale en circuit court, une animation territoriale et des retombées économiques directes pour le territoire,*
- *Un meilleur rendement énergétique, ...*
- *Pour le même coût, l'animal peut redescendre des déchets ou d'autres matériaux (alors que l'hélico le facturera en sus)*

*Des alternatives pourraient être étudiées en **associant le portage animal** (pour préacheminer les matériaux) **et le câble** (pour atteindre la destination finale et/ou assurer le plus grand dénivelé et/ou les ruptures de pente.), l'hélicoptère ne venant qu'en dernier recours quand il est plus avantageux (et il ne le sera jamais du point de vue environnemental).*

¹ Etude-Action sur le potentiel de la Traction Animale en Rhône-Alpes

Le Débardage

Le département des Hautes-Alpes possède une filière bois dynamique et qui continue de progresser, avec 251 000 ha de forêts et un taux de boisement de 44%. Les 2/3 sont des forêts domaniales (propriétés privées de l'Etat) et surtout communales, la forêt privée représentant le tiers restant. Elle est surtout présente dans la moitié Sud-Ouest du département. Sa caractéristique principale est son morcellement. En effet, le propriétaire forestier moyen possède 2,33 ha de forêt en plusieurs tenants. [source : Chambre d'agriculture des HA]

Qu'elles soient domaniales ou communales, les forêts publiques relèvent du régime forestier. Les forêts sont donc gérées par l'ONF, qui prend en compte les fonctions économique (production de bois), écologique (préservation de la biodiversité, prévention des risques naturels) de la forêt.

Plus respectueux des sols et moins gourmand en carburant, le débardage à cheval se retrouve aujourd'hui en phase avec les préoccupations écologiques. D'autant plus que la récolte de bois en France est amenée à augmenter, dans le respect de la gestion durable de la ressource.

LES INTÉRÊTS DU DÉBARDAGE À CHEVAL

Le cheval :

- représente une énergie renouvelable. Il ne rejette pas de substances polluantes et ne produit pas de nuisances sonores. Pas de risques de fuites d'hydrocarbures ou de lubrifiants, polluant le sol et les cours d'eaux.
- ne provoque pas de dégradation de la qualité des troncs d'avenir
- contribue à la régénération naturelle de la flore forestière en préservant les jeunes plans. Il est donc particulièrement adapté aux espaces naturels fragiles, zones Natura 2000, tourbières et zones humides.
- ne tasse pas le sol grâce à sa faible portance (environ 0.5 bar)
- n'a pas besoin de chemins. Il passe dans les petits sentiers et dans les sapinières étroites ; cette maniabilité et cette agilité lui font dégager un meilleur rendement.

- peut travailler dans des reliefs difficiles d'accès (fortes pentes, présence de rochers). Les pentes maximum sont de 45% ; cependant, afin de ne pas fatiguer l'animal et pour un meilleur rendement, il est conseillé de ne pas dépasser 10% ;
- peut travailler en zones humides ; il ne s'enlise pas, et peut franchir des rivières et des talus.
- peut intervenir dans des endroits inaccessibles pour les engins motorisés (forte pente, présence de rochers, endroits humides) et dans certains cas, coûte moins cher (petits chantiers, distances courtes...).
- représente peu d'investissement et n'occasionne pas de pertes financières dues aux dégâts liés aux aménagements pour l'accès à la parcelle ou aux blessures des bois.

Enfin, son emploi permet de préserver le patrimoine génétique des chevaux de trait.

Si le cheval est moins performant sur les arbres de diamètre supérieur à 80 cm, il l'est beaucoup plus sur des diamètres inférieurs grâce à sa bonne force de traction et à son étonnante maniabilité dans des endroits plus ou moins fermés.



La synthèse de plusieurs sources et des pratiques courantes, amène à retenir un prix moyen de 300 € HT / jour. Cela s'entend pour la prestation d'un meneur avec un cheval harnaché pour le travail en traine directe. Les tarifs peuvent atteindre et même dépasser 450 €/HT/jour, en fonction des matériels particuliers nécessaires au cheval.

Pour des chantiers demandant un long déplacement quotidien ou un hébergement sur place du cheval et du débardeur, on peut envisager un supplément de 50 € / jour¹.

Une étude du CTBA (info N°76) montre que, sur des plantations résineuses alignées, le cheval utilisé pour le désencrouage (arbre qui n'a pas pu tomber sur le sol lors de son abattage ou de sa chute) sur des éclaircies de résineux, amène un gain de productivité de 8% par rapport aux méthodes mécano-manuelles et une pénibilité nettement moindre pour les bûcherons.

Paradoxalement, les subventions allouées au débardage le sont uniquement pour les tracteurs et grumiers (camion servant au transport du bois) mais jamais pour le débardage en traction animale.

La mise en avant de la traction animale n'a pas vocation à concurrencer les machines, mais au contraire à prouver toute sa pertinence lorsqu'elle intervient en complémentarité avec celle-ci.

L'association avec un débusqueur, un porteur ou même une abatteuse est un véritable duo de performance. **Combiner tracteur et cheval** doit permettre de conserver un équilibre entre la rentabilité de l'exploitation et la préservation du caractère du site.

Deux débardeurs à cheval ont été référencés dans le département, l'un dans le Briançonnais et l'autre dans le Gapençais. Un troisième débardeur, basé dans l'Ain et qui intervient de l'Ain jusqu'aux Alpes de Haute-Provence, a également été contacté pour cette étude. Ces trois débardeurs sont bien implantés sur la région mais ne sont pas contre le fait de figurer dans un réseau. Du fait de leur notoriété, l'éventuelle cotisation doit être minime.

Les chantiers de débardage à cheval sont plus rarement mis en place qu'avec un tracteur dans les zones dégagées. Seules les actions de débardage délicates font donc appel au cheval, ou les petites parcelles ne rentabilisant pas le déplacement de gros engins motorisés.

¹ Manuel d'utilisation de la traction animale en débusquage forestier- ONF – Direction territoriale Lorraine

Le cheval agricole :

En maraîchage ou en viticulture, les chevaux et les ânes sont de précieux auxiliaires pour les travaux des champs. Tout comme les autres usages, l'utilisation d'équidés en agriculture est en renouveau depuis une dizaine d'années. Initiée par des utilisateurs soucieux de l'environnement, la traction animale agricole est souvent associée à des modes de production alternatifs à l'agriculture intensive, car elle respecte un équilibre agro-sylvo-pastoral.

Maraîchage

De 2018 à 2020, l'Observatoire des équidés de travail a mené une enquête révélant qu'il y avait en France 171 utilisateurs d'équidés maraîchers dont 40% avec des ânes ; 32% sont prestataires de service.

LES INTÉRÊTS DU MARAÎCHAGE À CHEVAL

- précision et efficacité du travail : respect des sols, pas de tassement, meilleure aération du sol, délai d'intervention réduit après la pluie...
- respect et amélioration de l'équilibre des sols : meilleure dégradation des matières organiques, autoproduction de fumier et développement de l'activité microbologique
- respect de l'environnement : réduction des nuisances (bruits, pollution)
- valorisation des parcelles petites et/ou difficiles
- maintien et valorisation d'une agriculture locale, encouragement des circuits courts
- L'investissement est plus durable que pour le matériel de traction motorisée, même s'il faut de l'investissement foncier pour nourrir l'animal. Un cheval dressé coûte bien moins cher qu'un tracteur : 3 000 à 5 000€ contre 13 000 à 80 000€, et peut travailler 11 ans, de l'âge de 5 ans à 16 ans.
- travail dans le calme : « on travaille dans le silence, et on avance au rythme plus lent de l'animal, contrairement au monde qui nous entoure où tout s'accélère ».
- efficacité des pâturages en association d'espèces, avec les bovins, par exemple.
- préservation de races d'équidés. De nombreuses races se prêtent aux travaux des champs : Cob normand, cheval de trait Mulassier (race du marais poitevin), Ardennais, cheval de trait breton mais aussi les races asines...

Le tracteur occupe peu de place dans les structures maraîchères exploitant souvent de petites surfaces. Ce sont plutôt des structures à taille humaine. Le cheval a toute sa place

dans de telles structures puisqu'il passe aisément dans les rangs de culture et peut totalement remplacer le tracteur, tout en étant aussi rentable que lui et en effectuant un travail de précision.

Il est utilisé pour le labour mais aussi pour le désherbage, le ramassage des produits ainsi que dans toutes les étapes de l'exploitation.

Le cheval répond à la demande d'une clientèle exigeante, montrant un regain d'intérêt pour l'agriculture biologique et les techniques culturales naturelles. Par son image, il peut apporter une vraie valeur ajoutée aux produits cultivés et aux terroirs.

L'utilisation des équidés en maraîchage permet le développement des circuits courts.

La méthode des chevaux de labour rencontre un nouvel engouement chez de jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer en maraîchage sur des petites exploitations de 1 à 4 hectares.

Les maraîchers apprécient le travail du sol qui se fait en douceur en protégeant le système racinaire et en respectant la vie microbienne. Une amélioration de l'activité biologique des sols s'ensuit avec moins d'érosion, et le désherbage est plus précis qu'avec un tracteur. Il est ainsi possible de travailler sans mettre de plastique au sol, et d'intervenir plus rapidement dans les parcelles après la pluie, contrairement aux tracteurs. L'utilisation de l'animal se révèle particulièrement bien adaptée aux travaux de maraîchage (les ânes sont notamment bien adaptés aux travaux sous serres), également appréciée en termes d'aide au portage.



Le mulet, sobre, rustique, au pied sûr, possède aussi de nombreuses qualités en matière de labour, attelage, débardage. Et les apports alimentaires recommandés pour l'âne sont inférieurs de 25 % à ceux des chevaux de même poids, à travail égal.

Les ânes, les doubles poneys ou petits chevaux, mules et mulets, pesant 150 à 350kg, peuvent labourer une parcelle de moins de 2 hectares de cultures légumières, dont une partie sous abri, tandis que les races de trait lourd et les mules poitevines peuvent labourer 5 ha et pour des cultures de pleins champs.

LES INCONVENIENTS DU MARAÎCHAGE À CHEVAL :

- contraintes liées à l'animal : soins, entretien de l'animal, entretien de ses espaces de vie
- vitesse réduite et temps de travail plus long
- entretien seulement, sols pas trop enherbés
- difficulté d'accès à du matériel adapté
- investissement foncier supplémentaire ; 3 à 4 ans sont nécessaires pour dresser un âne en maraîchage.
- travail physiquement plus intense, se limitant automatiquement avec l'âge

Des formations professionnelles diverses existent concernant la traction animale en production agricole ; l'une d'entre elles peut s'effectuer à Gap.

15 maraîchers bio ont été référencés mais il en existe sûrement beaucoup plus dans le département.

5 seulement ont pu être contactés, et ne se sont pas révélés intéressés par la démarche du maraîchage avec un cheval ou un âne. Un référencement plus complet et peut-être mieux dirigé permettrait sans doute de faire apparaître des besoins en ce sens.

Trois prestataires de travaux agricoles (labour en maraîchage et en viticulture) basés principalement dans le Buëch et dans le Gapençais, ont été référencés.

Viticulture

LES INTÉRÊTS DE LA VITICULTURE À CHEVAL

- précision et efficacité du travail : respect des plants et du faisceau racinaire, pas de compactage, pas de vibration, meilleure aération du sol...
- respect et amélioration de l'équilibre des sols : meilleure dégradation des matières organiques, autoproduction de fumier et développement de l'activité microbologique
→ + 40% de taux d'activité biologique
- diminution des besoins en eau : maintien de bandes enherbées qui stoppent le ruissellement
- respect de l'environnement : réduction des nuisances (bruits, pollution)
- adéquation avec le paysage : travail lent et respectueux du cheval qui correspond à l'image noble et fragile des vignobles › autonomie financière et technique : investissements réduits et rapidement amortis
- le travail du sol en douceur est un atout pour les vignes âgées, car le tassement des sols diminue l'espérance de vie des ceps de vigne. Or, les meilleurs vins se font avec les vieux ceps.
- Le cheval est bien adapté au travail des vignes car il passe facilement entre les rangs et peut effectuer un grand nombre de travaux tels que labour, épandage de fumier, décavaillonnage ou dégriffage (désherbage sous les ceps), binage, chaussage et déchaussage, buttage (qui consiste à entourer une plante d'une butte de terre), transport des grappes de la parcelle à la cave lors des vendanges, et même le transport pour la visite de clients potentiels.
- La traction animale permet même de réduire l'écartement des rangées de ceps car un cheval a besoin de moins de place qu'un tracteur. La traction animale permet augmenter de 30 à 50 % le nombre de ceps à l'hectare, ce qui représente un atout économique majeur.

Les contraintes du labour en vignes sont les mêmes que pour le maraîchage à cheval.

Les agriculteurs ont recours au tracteur pour les gros travaux, difficiles et long à faire avec les animaux, comme la préparation du sol. L'utilisation d'équidés est principalement complémentaire du tracteur. Elle permet d'éviter l'achat d'un tracteur, en faisant appel à un prestataire pour les gros travaux.

Les travaux en vignoble étant saisonniers, les viticulteurs préfèrent majoritairement faire appel à un prestataire.

Les mêmes prestataires qu'en maraîchage ont été répertoriés pour la viticulture.

En général, les domaines commencent par confier des petites surfaces au prestataire pour tester le travail avec le cheval puis demandent d'agrandir cette surface d'intervention lorsqu'ils en sont satisfaits. En Bourgogne, le cheval avait d'abord fait son retour dans les vignes en tant qu'auxiliaire, pour promener les acheteurs, effectuer des démonstrations de vendanges à l'ancienne. Mais les vigneron se sont rapidement rendu compte d'une amélioration notable de la santé du vignoble : le cheval est synonyme de qualité.

Dans une exploitation agricole, le cheval pourrait également servir à de nombreuses autres tâches que le labour (récolte, fauchage, griffage) pour les cultures fruitières (pommiers, notamment...), car il passe là où parfois le tracteur est gêné par les branches.



La Surveillance à cheval

Différentes brigades interviennent en milieu naturel :

➤ L'ÉCO-GARDE À CHEVAL

Parcourir, Renseigner, Sécuriser... les patrouilleurs à cheval participent à la surveillance des massifs forestiers, tout particulièrement en période estivale où la fréquentation touristique est dense. A cheval, le point de vue du cavalier lui permet d'avoir un champ de vision très large mais aussi de repérer plus de détails qu'en circulant à bord d'un véhicule. En avançant au pas (entre 5 et 6 km/h), l'observation est posée et précise, avec une capacité de réaction et de déplacement rapide, et une possibilité d'accéder à des zones peu accessibles aux engins motorisés. Leur mission est de veiller au respect de l'environnement (feux, incivilités).

Le cheval, même s'il peut intriguer et impressionner certains, est très bien perçu par le public. Le dialogue entre les forestiers et le public s'instaure alors tout naturellement.

L'occasion est donnée d'aborder de nombreux sujets, comme le comportement à adopter en forêt et les particularités du milieu naturel.

Au cours de leur patrouille, les brigades équestres remplissent à la fois des missions de prévention et de répression au sein des massifs forestiers.

Elles participent à la prévention des incivilités et des infractions relatives au code forestier (cueillettes abusives, dépôt de déchets, véhicules en zone interdite...) et peuvent signaler d'éventuels départs de feu. Leur présence, active et dissuasive, visible de loin, rassure le public.

Les missions des éco-gardes à cheval sont variées :

– **Feux** : Tout au long de l'année et plus particulièrement en période de sécheresse, les Gardes Champêtres sont extrêmement vigilants quant aux feux en milieu rural qui constituent souvent un risque menaçant les riverains, la faune et la flore.

– **Circulation** : Surveillance des chemins ruraux et forestiers, notamment ceux interdits à la circulation des véhicules à moteur.

– **Dépôt d'immondices** : Constat de dépôts sauvages d'immondices, de pneumatiques, de

déchets de chantier ou d'ordures ménagères. Souvent les premiers sur place, les éco-gardes font les premières investigations qui peuvent déboucher sur le nettoyage complet des lieux par l'auteur du dépôt, assorti d'une amende.

– **Nuisances** : médiation pour résoudre des problèmes de nuisance. Celles-ci peuvent être olfactives (fumées, peinture, fumier...), sonores (musique, cris, aboiements, machines...) ou encore visuelles.

– **Dégradations et vols** : Surveillance des actes malveillants ou constat des dégradations sur des biens publics (mobilier urbain, bâtiments, chemins...) ou privés (clôtures, champs, bornes...).

– **Chasse** : Si l'éco-garde est compétent en matière de chasse, il peut procéder au contrôle des permis, des bracelets apposés sur le gibier abattu, à la mise en place des panneaux réglementaires lors des battues...

– **Voirie** : occupation illégale de l'espace public : tas de sable, carcasses de voitures, stationnement abusif...

– **Constat de pollutions:**

Pollutions de cours d'eau causées par des hydrocarbures, du lisier, des pesticides...

Pollutions atmosphériques causées par des feux de matières plastiques, de polystyrène ou toute autre matière dégageant des substances dangereuses pour la santé et pour l'environnement. La rapidité de la recherche de la cause et de l'auteur d'une pollution est primordiale en matière de protection de l'environnement, et les sanctions peuvent être lourdes.

– **Forêt** : en collaboration avec l'ONF, surveillance régulière du domaine forestier. Les gardes peuvent relever diverses infractions au code forestier : circulation illicite de véhicules, feux, vol de bois...

– **Pêche** : Au même titre que pour la chasse, les Gardes Champêtres sont habilités à contrôler les cartes de pêche, le nombre et la taille des prises, les lignes et appâts employés...

- **Les brigades équestres de l'ONF**

Elles patrouillent essentiellement sur des sites (massifs forestiers, dunes, réserves naturelles...) soumis au régime forestier dans toute la France.

La durée et le périmètre attribués ont été définis en début de saison, selon les besoins dictés par la fréquentation du massif et le plan de surveillance.

Les brigades opèrent par équipe de deux, à raison d'une trentaine de kilomètres par jour. De manière efficace, ils accèdent aux espaces forestiers impraticables en voiture, à la rencontre du public. Les zones sensibles sont privilégiées, comme les aires de parking et de pique-nique. Si nécessaire, le patrouilleur peut décider de modifier le parcours pour s'adapter aux besoins du jour (fréquentation différente en fonction du temps, événement public particulier, réponse à un appel urgent...).

Le SDIS et l'ONF ont été contactés et n'ont pas révélé de besoin en la matière, sans doute entre autres, parce que le risque incendie dans les forêts de notre département est très faible, le plus faible de la région ces 20 dernières années.

CONCLUSION

La filière Cheval s'est construite, sans véritablement se structurer, au fur et à mesure de l'évolution des besoins des personnes, des politiques et des techniques. Ainsi, chaque acteur met en place ses activités sans communication organisée, sans toujours obtenir de retombées probantes.

La diversité et le développement des usages du cheval dépendent des dynamiques collectives en place par le biais d'un réseau qu'il devient urgent de structurer.

Les professionnels manquent trop souvent de temps pour faire aboutir leurs recherches, et dépensent chacun autant d'énergie pour rechercher les mêmes informations.

Le tourisme équestre représente une part non négligeable de l'économie touristique du département, mais il ne faut pas négliger les usages du cheval hors action d'équitation (domaine social et environnemental) qui n'en sont encore qu'à leurs balbutiements.

Beaucoup assurent des prestations très polyvalentes (centres équestres, fermes pédagogiques et prestataires de traction animale) pour parvenir à un revenu viable.

L'individualisme des prestataires est généralement constaté, malgré leurs demandes unanimes de participation à un réseau étoffé d'acteurs. Réseau qui ne doit rien leur coûter, ou si peu, qu'ils soient offreurs ou demandeurs.

Le tourisme équestre génère également des prestations connexes gravitant autour de l'activité équestre (hébergement, mais aussi tous les professionnels agissant pour le cheval : maréchaux, vétérinaires, dentistes, éleveurs, pension, vendeurs de chevaux, bourreliers, revendeurs d'alimentation équine, revendeur de matériel équestre), autant d'acteurs se complétant et demandant à être inclus de droit dans cette organisation de la filière cheval.

Nous proposons donc de mettre en place un réseau mettant en synergie les différents acteurs afin de booster le marché de cette filière, et de poursuivre la dynamique des territoires.

Au final, le résultat serait un outil de médiation et de dialogue entre les divers acteurs de la filière équine dans le département et avec, au fil du temps, des ramifications avec les départements voisins.